

Le Président élu félicité par de nombreux Chefs d'Etat et de gouvernement arabes et étrangers

P. 24

Gaïd Salah félicite le Président élu Tebboune «l'homme apte à mener l'Algérie vers un avenir meilleur»

P. 4

HYDROCARBURES: Publication de trois décrets présidentiels validant des contrats d'exploitation

P. 24

ELECTION PRESIDENTIELLE

Les grands chantiers du Président Tebboune

A peine les résultats de l'ANIE le donnent-ils vainqueur du scrutin présidentiel du 12 décembre, et en attendant la proclamation officielle des résultats, par le Conseil constitutionnel, le président Tebboune lève déjà le voile sur les grands chantiers qu'il compte ouvrir rapidement, à commencer par un nécessaire travail de dialogue et de concertation, élargi à tous ceux qui veulent faire avancer le pays vers la paix et la stabilité.

P.3
DKnews



SAHARA OCCIDENTAL - MAROC :

L'ONU réaffirme ses responsabilités envers le peuple sahraoui et son droit inaliénable à l'autodétermination

P. 14

MALI :

Ouverture à Bamako du «dialogue national inclusif»

P. 14

CHINE-ETATS UNIS

Pékin et Washington s'entendent sur le texte de l'accord commercial de phase 1

P. 6

SANTÉ

PLAQUE DENTAIRE
Pourquoi faut-il l'éliminer ?

P.p 12-13

FOOTBALL

CONFLIT CAF-LAGARDÈRE SPORT:
La Chambre de commerce internationale tranche en faveur de la CAF



P. 22

TRAITEMENT DE LA THYROÏDE:

Les indications chirurgicales sont «abusives»

P. 9

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE:

Cinq (05) individus arrêtés au sud du pays

P. 24

DEMAIN AU MUSÉE DU MOUDJAHID Enregistrement de témoignages

Le musée national du moudjahid, organise lundi 16 décembre à partir de 10h, la 423e rencontre élargie aux musées et directions régionaux, consacrée à l'enregistrement de témoignages de moudjahidine et moudjahidate sur la guerre de libération nationale. La rencontre portera sur la participation de la population à la lutte armée durant la guerre de libération.



MARDI À MOSTAGANEM Rencontre sur les effets de la déperdition scolaire



La déperdition scolaire et ses effets sociaux seront au centre d'une rencontre mardi à Mostaganem, a-t-on appris hier des organisateurs. Le président de l'association culturelle "Club Intellectuel de Mostaganem", Noureddine Ould El Bey, a indiqué que cette rencontre, coïncidant avec la célébration de la Journée internationale de la langue arabe (18 décembre), réunira des universitaires, des spécialistes et chercheurs dans le champ éducatif pour diagnostiquer la question de la déperdition scolaire et sa réalité actuelle en Algérie. Plusieurs interventions sont prévues notamment sur la notion de la déperdition scolaire, ses facteurs multiples, les méthodes scientifiques de sa quantification, sa répartition dans les milieux urbain et rural, a ajouté la même source. Cette rencontre se tiendra au niveau de la bibliothèque principale de lecture publique, "Dr. Moulay Belhamisi".

internationale de la langue arabe (18 décembre), réunira des universitaires, des spécialistes et chercheurs dans le champ éducatif pour diagnostiquer la question de la déperdition scolaire et sa réalité actuelle en Algérie. Plusieurs interventions sont prévues notamment sur la notion de la déperdition scolaire, ses facteurs multiples, les méthodes scientifiques de sa quantification, sa répartition dans les milieux urbain et rural, a ajouté la même source. Cette rencontre se tiendra au niveau de la bibliothèque principale de lecture publique, "Dr. Moulay Belhamisi".

TUNIS Le théâtre algérien honoré

Le dramaturge et metteur en scène algérien Mohamed Cherchal, honoré, samedi dernier au théâtre de l'Opéra à la Cité de la Culture de Tunis, lors des 21e Journées Théâtrales de Carthage (JTC/7-15 décembre 2019), aux côtés de grandes figures du théâtre arabe et africain.



CE MATIN AU CIC Portes ouvertes sur la CAAR



La Société algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR), organise aujourd'hui au Centre international des conférences Abdelatif-Rehal (CIC) d'Alger, des portes ouvertes sous le thème «la CAAR à l'écoute de ses partenaires». Cette activité s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la qualité des services de la CAAR.

CE MATIN À ROUBIA Signature d'un nouveau contrat

L'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau à travers l'Agence du Bassin hydrographique algérien Hodna Soummam, procédera ce matin à partir de 9h.30 au siège de l'Office national de développement et de promotion de la formation continue à Roubia, à la signature d'un contrat de captage El Hamiz.

ORAN Colloque international sur le tourisme innovant



Un colloque international ayant pour objectif d'ancrer les bonnes pratiques du tourisme durable se tiendra aujourd'hui à l'Université d'Oran-1 Ahmed-Benbella, a-t-on appris hier des organisateurs. Une centaine de participants issus des corps académique, économique et associatif sont attendus à cette rencontre de trois jours visant à promouvoir le tourisme durable, a précisé la coordinatrice de l'événement, Asma Bengueddache. Quatre thématiques essentielles seront développées dans ce cadre, intitulées "Histoire et patrimoine culturel d'Oran", "Les services touristiques innovants", "L'image de la ville d'Oran via les outils de communication" et "Ecosystèmes et conservation de la biodiversité dans la région d'Oran". En plus de l'échange de connaissances entre les différents intervenants, dont des compétences nationales établies à l'étranger, le colloque sera également axé sur la promotion des Jeux méditerranéens de 2021 à Oran (JM 2021). Les organisateurs prévoient, en outre, de récompenser les concepteurs des meilleures applications intégrant des technologies innovantes pour la promotion du tourisme durable.

ALGER Clôture des travaux du 4^e congrès d'allergologie

Les travaux du 4^e congrès d'allergologie organisé par l'Académie algérienne d'allergologie, prendront fin aujourd'hui à l'hôtel El Aurassi. Cette 4^e édition a été placée sous le thème «l'allergie à l'ère du moléculaire».



SEAL Suspension de l'AEP dans 4 communes d'Alger



En raison d'un incident technique indépendant de sa volonté, la Société des eaux et de l'assainissement de la wilaya d'Alger (SEAL) informe ses clients résidant dans les communes d'El Biar, Ben Aknoun et Hydra que les travaux engagés par ses services au niveau du val d'Hydra ont nécessité un délai supplémentaire, et prévoit la remise en service de ses installations aujourd'hui. "Les équipes de SEAL travaillent actuellement sans relâche, afin de rétablir au plus vite l'alimentation en eau potable au niveau des communes d'El Biar, Ben Aknoun, Hydra et Bir Mourad Raïs, souligne la SEAL dans son communiqué. SEAL prie ses clients de l'excuser, pour les désagréments causés par ces travaux, et met à leur disposition, pour toute information complémentaire, le numéro de son Centre d'Accueil Téléphonique Opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24.

FORÊTS DE BAÏNEM Opération de plantation de 300 arbres



Les agents de la conservation des forêts de la wilaya d'Alger, ont organisé hier, une opération de plantation de 300 arbres au niveau de la forêt de Baïnem (Alger). L'opération de plantation qui s'est étendue sur une partie de la zone brûlée a enregistré la participation de jeunes écoliers, d'associations et de représentants

MOSTAGANEM Fin des travaux de maintenance à la station de dessalement d'eau de mer



Le wali de Mostaganem, Rabhi Mohamed Abdenour, a effectué hier, une visite de travail et d'inspection au niveau de la station de dessalement d'eau de mer de la plage de Sonactel. Cette dernière faisait l'objet depuis le 13 novembre dernier de travaux de maintenance ce qui a engendré une perturbation de l'alimentation en eau potable qui a impacté une grande partie de la population. Cette station qui dispose d'une capacité de production estimée à 200 000 mètres cubes par jour alimente près de 80% de la population de Mostaganem. Au cours de sa visite, le wali a mis l'accent sur la nécessité d'accélérer les travaux afin de mettre un terme au désagréments causés aux citoyens.

PRÉSIDENTIELLE 2019 :

Une nouvelle Constitution pour une «nouvelle République»

Le nouveau président Abdelmadjid Tebboune, élu jeudi à la magistrature suprême du pays, promet aux Algériens une «réforme profonde» de la Constitution qui donnera naissance à «une nouvelle République».

«Mon premier engagement avec le Hirak (mouvement populaire, Ndlr) et avec tous les Algériennes et Algériens est d'aller rapidement vers une nouvelle orientation de la République algérienne, à travers une profonde réforme de la Constitution», a promis M. Tebboune, lors d'une conférence de presse, tenue juste après l'annonce des résultats préliminaires de l'élection présidentielle. Cette Constitution passera par un référendum populaire et «réduira les prérogatives du président de la République», a-t-il annoncé.

«Nous allons soumettre la première mouture de cette constitution à des consultations qui impliqueront la famille universitaire, les intellectuels et toutes les parties de la société. Ensuite, elle sera proposée à la communauté algérienne à l'étranger pour enrichissement. Enfin, elle sera soumise à un référendum populaire», a-t-il détaillé. Le référendum donnera à la Constitution «la légitimité dont elle a besoin», souligne-t-il. Une fois la nouvelle Constitution adoptée, «l'Algérie sera effectivement entrée dans une nouvelle République», a-t-il soutenu.

Parmi les principales réformes avancées pour «combler les lacunes de l'actuelle Constitution et éviter au pays tous les risques liés à ces lacunes», selon M. Tebboune, figurent «la réduction des prérogatives du président de la République et l'instauration d'un équilibre entre les différentes institutions», s'est contenté de préciser le président élu. Dans son programme électoral, intitulé «54 engagements pour une nouvelle République», M. Tebboune s'est engagé, concernant la Constitution, à initier une «révision profonde qui consacre la démocratie, à travers une séparation stricte des pouvoirs et le renforcement des pouvoirs de contrôle du Parlement» et garantit «le fonctionnement harmonieux des institutions».

L'objectif escompté par cette réforme est «la protection des



droits et libertés du citoyen, éviter toute dérive autocratique à travers la mise en place de contre-pouvoirs efficaces, consacrer l'inviolabilité et l'immuabilité de la limitation du mandat présidentiel à un seul renouvelable une fois, et limiter l'immunité parlementaire aux actes et propos intervenant dans le cadre de l'activité parlementaire».

Lors de ses déplacements dans les différentes wilayas, à l'occasion de la campagne électorale, le sujet de la réforme de la Constitution a été toujours présent dans les meetings du nouveau président. «Je m'engage, si je suis élu, à revoir la Constitution pour la consécration de la séparation des pouvoirs et la consolidation des institutions», s'engageait-il lors d'un meeting.

«Je vous promets, si le peuple me cautionne, d'ouvrir un large dialogue national consacré à l'amendement de la Constitution. Le document que je compte proposer préservera les constantes de l'identité nationale, y compris l'amazighité, question déjà tranchée dans l'actuelle Constitution», promettait-il. «Si je suis élu président de la République, je procéderai à la révision de la Constitution pour codifier les revendications du Hirak populaire, éviter l'autocratie et dépasser l'économie basée sur l'exclusion d'une partie au détriment d'une autre»,

déclarait M. Tebboune, alors candidat à la présidentielle.

Amender l'article 51 de la Constitution actuelle

Lors d'un débat télévisé organisé le 6 décembre entre les cinq candidats, M. Tebboune s'était aussi engagé à amender l'article 51 de la Constitution actuelle qui exclut les binationaux des hautes responsabilités de l'Etat et des fonctions publiques. «Je m'engage à amender cet article en fonction de l'importance et du caractère stratégique des responsabilités de l'Etat. Il n'y aura aucune différence entre les citoyens algériens vivant en Algérie et ceux vivant à l'étranger», a-t-il affirmé. L'article 51 la Constitution algérienne, révisée en 2016, stipule que «l'égal accès aux fonctions et aux emplois au sein de l'Etat est garanti à tous les citoyens, sans autres conditions que celles fixées par la loi».

La nationalité algérienne exclusive est requise pour l'accès aux hautes responsabilités de l'Etat et aux fonctions politiques». Le dernier amendement de la Constitution algérienne remonte à février 2016. Cet amendement avait introduit plusieurs réformes.

Ainsi, Tamazight, érigée en 2002 langue nationale, a été élevée au rang de langue officielle. Cette Constitution a également limité à une seule fois le renouvellement d'un mandat présidentiel, une

disposition «exclue de toute révision constitutionnelle». Une Haute Instance indépendante de surveillance des élections (ANIE, Ndlr) a été instituée par cette révision dans l'objectif de consolider la crédibilité des élections et de veiller à leur transparence et leur probité. Le président de la République est appelé, selon un amendement introduit en 2016, à consulter la majorité parlementaire pour la nomination du Premier ministre. Le Premier ministre a été également chargé, par cette révision, de soumettre le Plan d'action du gouvernement à l'approbation de l'Assemblée populaire nationale (APN). Parmi les autres axes autour desquels s'articule la révision constitutionnelle de 2016, figurent la promotion et la protection des libertés individuelles et collectives, ainsi que l'indépendance de la justice.

La Constitution énonce, à cet effet, que la liberté de presse écrite, audiovisuelle et sur les réseaux d'information est «garantie», tout autant que celle de manifester pacifiquement. Sur le plan judiciaire, la Constitution proclame le caractère «exceptionnel» de la détention provisoire et renforce l'indépendance de la justice par des dispositions telles que l'immovibilité du juge du siège et le renforcement de l'autonomie du Conseil supérieur de la magistrature.

«La grâce présidentielle ne touchera pas les corrompus»

Le président de la République élu, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé vendredi à Alger que la «grâce présidentielle ne touchera pas les personnes impliquées dans des affaires de corruption».

«La Loi relative à la lutte contre la corruption sera maintenue», a indiqué M. Tebboune lors d'une conférence de presse tenue suite à son élection à la magistrature suprême jeudi, soulignant que la «grâce présidentielle ne touchera pas les personnes impliquées dans des affaires de corruption».

Le président élu a assuré dans le même ordre d'idées que «la lutte contre la corruption et les corrompus se poursuivra».

Abdelmadjid Tebboune a été élu président de la République lors de la présidentielle de jeudi avec un taux de 58,15% des suffrages exprimés.

Le Président élu Tebboune s'engage à lutter «rigoureusement» contre la corruption

Le président élu, Abdelmadjid Tebboune, a placé la lutte contre la corruption parmi ses priorités, en s'engageant à lutter «rigoureusement» contre ce fléau, à assainir le pays de ses résidus et à poursuivre la traduction en justice de «la bande qui a pillé l'argent public».

Il a affirmé, d'emblée, après son élection, que «la loi relative à la lutte contre la corruption sera maintenue», soulignant que la «grâce présidentielle ne touchera pas les personnes impliquées dans des affaires de corruption».

Dans son programme et durant sa campagne électorale, M. Tebboune avait fait part, à maintes reprises, de son engagement pour l'«éradication de la corruption et la poursuite en justice de personnes impliquées dans le détournement des deniers publics», ainsi que de mettre un terme à l'emprise de l'argent sale sur la politique.

Dénonçant le phénomène de «détournement de deniers publics et la détérioration du niveau de vie des citoyens», il a fait part, aussi, de son engagement à poursuivre l'opération d'«assainissement» de la situation, à savoir la lutte contre la corruption et toutes les formes de dilapidation des deniers publics, ainsi que la «récupération des fonds volés». M. Tebboune a fait savoir, à ce propos, «connaître» les lieux de placement de ces fonds volés qui permettront une fois rapatriés de couvrir une grande partie des dépenses programmées dans son programme électoral.

Pour lui, «la guerre contre la corruption sera poursuivie» et les fonds transférés illégalement seront «récupérés», du moment, a-t-il souligné, qu'il existe des mécanismes pour le faire.

L'élection présidentielle du 12 décembre intervient dans un contexte marqué par la lutte contre la corruption qui cible d'anciens hauts responsables du pays.

La semaine ayant précédé le scrutin a vu la justice prononcer des peines allant jusqu'à 20 ans de prison ferme, assorties d'amendes oscillant entre 100.000 et 2 millions DA, à l'encontre, notamment, des deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia (15 ans de prison) et Abdelmalek Sellal (12 ans).

Il s'agit également d'anciens ministres et hommes d'affaires impliqués dans l'affaire de montage automobile ayant causé une perte de plus de 128 milliards de DA au Trésor public, et du financement occulte de la campagne électorale de l'ancien président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Pour rappel, Abdelmadjid Tebboune a remporté l'élection présidentielle avec 58,15% des voix exprimées, devant les quatre autres candidats, en l'occurrence Abdelkader Bengrina (17,38%) des voix, Ali Benflis (10,55%), Azzedine Mihoubi (7,26%) et Abdelaziz Belaid (6,66%).

APS

Tebboune : «La future équipe gouvernementale comprendra de jeunes ministres»

Le président de la République élu, Abdelmadjid Tebboune, a reconnu vendredi à Alger que la constitution d'un nouveau gouvernement est une tâche «très difficile», assurant que le peuple algérien sera «surpris» par la nomination de nouveaux jeunes ministres.

Lors d'une conférence de presse animée à l'issue de son élection à la magistrature suprême, M. Tebboune a affirmé qu'il serait toujours aux côtés des jeunes et qu'il ouvrirait à leur intégration effective dans la vie écono-

mique, soulignant que le nouveau gouvernement «comptera dans ses rangs des ministres jeunes ne dépassant pas les 26 et 27 ans».

Il a également promis que «personne ne sera exclue ni marginalisée» car, a-t-il martelé, «il y a de la place pour tout le monde en Algérie». Le Président élu a assuré, par ailleurs, qu'il ne comptait pas créer un nouveau parti ou mouvement politique.

Sur une question concernant une éventuelle visite présidentielle à Tizi Ouzou et Be-

jaia, M. Tebboune a répondu qu'il était «impatient» de se rendre dans ces deux wilayas. Concernant la presse et les médias, M. Tebboune a déclaré qu'il était pour la liberté de la presse «jusqu'au bout», tout en relevant qu'il combattrait «rigoureusement» toutes les formes de diffamation et d'insulte.

Abdelmadjid Tebboune a été élu président de la République lors de la présidentielle de jeudi avec un taux de 58,15% des suffrages exprimés.

«Nul ne peut prétendre avoir de tutelle sur l'Algérie»

Le président de la République élu, Abdelmadjid Tebboune a affirmé vendredi à Alger, que «nul ne peut prétendre avoir de tutelle sur l'Algérie», soulignant que la politique extérieure du pays reposait sur «le principe de réciprocité». Evoquant le dossier de la politique extérieure du pays lors d'une conférence de presse animée à l'issue de l'annonce des résultats préliminaires du scrutin présidentiel, M. Tebboune a dit être «très sensible lorsqu'il est question de souveraineté nationale», soulignant que «nul ne peut prétendre avoir de tutelle sur l'Al-

gérie». Interrogé sur les relations avec le Maroc et le dossier des frontières, fermées depuis 1994, le président de la République élu a qualifié ce dossier d'«extrêmement sensible». «Des circonstances ont conduit à cette situation. La résolution du problème dépend de l'élimination de ces causes», a déclaré M. Tebboune rappelant, dans ce cadre, les bonnes relations liant les deux peuples, algériens et marocains. Rappelant que la politique extérieure de l'Algérie reposait sur «le principe de réciprocité», il a affirmé que l'Algérie est «un pays

pivot» au niveau africain, méditerranéen et arabe. Par ailleurs, M. Tebboune dit porter «un sentiment spécial» pour la Kabylie qui a connu les taux de participation les plus faibles lors de la Présidentielle, exprimant son souhait d'effectuer bientôt une visite à cette région. «L'échéance présidentielle est achevée et l'Algérie est pour tous ses enfants sans exclusion aucune», a-t-il encore soutenu. Dans un autre contexte, le Président élu a exprimé sa détermination à «lutter fermement contre tous les fléaux pouvant attenter à la liberté d'expression et

à la presse». A une question sur la position du président français Emmanuel Macron vis-à-vis de son élection à la tête du pays, M. Tebboune a répliqué «je ne réponds pas au président français et ne reconnais que le peuple algérien». A noter que le candidat indépendant Abdelmadjid Tebboune a été élu président de la République lors de la présidentielle de jeudi avec un taux de 58,15% des suffrages exprimés, selon les résultats préliminaires de l'élection présidentielle annoncés par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

PRÉSIDENTIELLE 2019 :

L'annonce des résultats définitifs entre le 16 et le 25 décembre

Le Conseil constitutionnel annoncera les résultats définitifs de l'élection présidentielle, dont le scrutin s'est déroulé ce jeudi, durant la période qui s'étalera entre le 16 et le 25 décembre, indique l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) dans un communiqué.

Selon l'ANIE, «si aucun des cinq candidats n'a obtenu plus de 50%, un deuxième tour de vote entre les premiers et le deuxième candidat aura lieu entre le 31 décembre 2019 et le 9 janvier 2020», ajoute la même source.

Pour rappel, les opérations de vote pour l'élection présidentielle ont pris fin jeudi à 19h00 au niveau des 61.014 bureaux de vote répartis à travers le territoire national.

Au total, 24.474.161 électeurs, dont 914.308 inscrits au niveau des centres diplomatiques et consulaires à l'étranger, avaient à choisir entre les cinq candidats en lice pour la magistrature suprême à savoir Ali Benflis, Abdelmadjid Tebboune, Azzedine Mihoubi, Abdelaziz Belaid et Abdelkader Bengrina.

Les taux de participation par wilayas annoncés à 17h00

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a annoncé jeudi le taux de participation à l'élection présidentielle à 17h00 dans les 48 wilayas du pays et qui s'établit comme suit :

- Adrar :	46,05%
- Chlef :	33,27%
- Laghouat :	45,73%
- Oum El Bouaghi :	32,12%
- Batna :	35,47%
- Bejaïa :	0,18%
- Biskra :	37,07%
- Bechar :	44,64%
- Blida :	33,02%
- Bouira :	17,06%
- Tamanrasset :	41,86%
- Tébessa :	33,09%
- Tlemcen :	37,30%
- Tiaret :	42,42%
- Tizi-Ouzou :	0,04%
- Alger :	19,68%
- Djelfa :	38,99%
- Jijel :	35,65%
- Sétif :	34,29%
- Saïda :	42,37%
- Skikda :	38,09%
- Sidi Bel Abbes :	43,70%
- Annaba :	33,90%
- Guelma :	41,19%
- Constantine :	30,36%
- Médéa :	39,89%
- Mostaganem :	36,78%
- M'sila :	38,25%
- Mascara :	40,92%
- Ouargla :	37,68%
- Oran :	33,32%
- El Bayadh :	47,47%
- Illizi :	41,58%
- Bordj Bou Arreridj :	32,95%
- Boumerdes :	21,32%
- El Tarf :	41,97%
- Tindouf :	57,43%
- Tissemsilt :	39,95%
- El Oued :	33,65%
- Khenchela :	37,81%
- Souk Ahras :	37,09%
- Tipaza :	36,46%
- Mila :	34,69%
- Ain Defla :	37,90%
- Naâma :	45,82%
- Ain Témouchent :	42,48%
- Ghardaïa :	33,54%
- Relizane :	41,72%
- Le taux national a atteint :	33,06%

APS

Gaïd Salah félicite le président élu Tebboune «l'homme apte à mener l'Algérie vers un avenir meilleur»

Le général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, président du Comité d'Etat-major opérationnel, a félicité samedi le président de la République élu, Abdelmadjid Tebboune, le qualifiant d'«homme expérimenté, apte à mener l'Algérie vers un avenir meilleur».

«En cette louable occasion, je tiens à exprimer à tous les fidèles citoyens du peuple algérien, attachés aux principes et valeurs éternelles de Novembre, les plus hautes marques de considération, de gratitude et de reconnaissance pour leur participation massive dans cette importante échéance électorale et leur choix réussi, en toute transparence, intégrité et conscience, de Monsieur Abdelmadjid Tebboune, en tant que Président de la République, l'homme qui convient et expérimenté, apte à mener notre pays l'Algérie vers un avenir meilleur», a indiqué M. Gaïd Salah dans un message de félicitations.

Le général de corps d'armée a souhaité au président Tebboune «toute la réussite et le succès dans ses nobles missions nationales», affirmant par la même occasion, que l'ANP «demourera mobilisée et appuiera le président que le peuple a élu, et ne déviara jamais de ses engagements constitutionnels, tout en restant aux aguets contre les ennemis de la patrie, afin de préserver le legs des vaillants Chouhada».

«Nos valeureux hommes, engagés sur le terrain, se sont attelés, en sus de poursuivre l'accomplissement de leurs lourdes et nobles missions habituelles, qui leurs sont dévolues par la Constitution, à accompagner le vaillant peuple algérien, qui a fait montre d'un degré élevé de conscience et de maturité, en rejetant catégoriquement toutes les tentatives de mettre en jeu et compromettre l'avenir du pays, et ont veillé, à la lumière des instructions fermes et éclairées du Haut Commandement de l'ANP, à se conformer à la Constitution et aux Lois de la République afin d'empêcher notre pays de sombrer dans les abysses de la violence et du chaos et d'éviter les dérives politiques et sécuritaires aux conséquences imprévisibles», a-t-il ajouté.

A l'issue de la «réussite» des présidentielles du 12 décembre 2019, qui se sont déroulées dans de «bonnes

conditions sécuritaires, grâce aux efforts consentis par les personnels de l'ANP et des différents services de sécurité, qui ont prouvé, une fois de plus, leur capacité à contribuer efficacement dans la réussite de telles échéances nationales importantes et leur sens élevé du devoir sacré et de responsabilité», M. Gaïd Salah a adressé, également, «ses sincères félicitations à l'ensemble des éléments de l'ANP et des différents corps de sécurité, qui ont contribué, chacun dans le cadre de ses fonctions et dans les limites de ses prérogatives, avec détermination, fidélité et abnégation, à la sécurisation de ces élections et d'en faire une nouvelle fête démocratique dans l'histoire de notre chère Algérie».

Il a indiqué que les efforts consentis par l'ANP et qu'elle ne cesse de consentir, «suivant un plan stratégique étudié», prenant en considération «la préservation des institutions de l'Etat et la protection des édifices publics et des biens des citoyens, outre l'accompagnement clairvoyant de la justice et la sécurisation des marches pacifiques, dix mois durant, en veillant à ce qu'aucune goutte de sang ne soit versée».

«Ces efforts ont démontré aux citoyens, qui suivent avec un intérêt grandissant l'évolution des événements, la sincérité du Haut Commandement de l'ANP et sa fidélité à ses engagements devant Allah, la Patrie et le peuple, en préservant l'intégrité de la patrie, sa souveraineté ainsi que son attachement aux solutions constitutionnelles en vue d'amener le pays à bon port», a-t-il dit, ajoutant que cela «a contribué à cristalliser une opinion publique nationale convaincue de la pertinence de l'approche du Haut Commandement de l'ANP, qui l'a exprimée à maintes occasions, où s'est renforcée la cohésion entre le peuple et son Armée et les citoyens, notamment les jeunes conscients, enthousiastes et aspirants à un avenir meilleur où ils trouveront la place



qui leur sied, ont réagi favorablement avec les positions inébranlables de leur armée, décollant et inspirée de notre histoire riche en épopées, en exploits et en sacrifices incommensurables à travers les âges».

La cohésion entre le peuple et son armée saluée

Affirmant que «cette cohésion et interaction entre le peuple et son armée a contribué à aller de l'avant afin d'éradiquer la bande qui a semé les grains de la corruption et a pillé les richesses de la patrie et les potentiels de la nation», le Général de Corps d'Armée s'est félicité des «résultats considérables qui ont été couronnés par la réussite du processus présidentiel, pour lesquels nous remercions Allah de nous avoir permis de les réaliser dans de bonnes conditions».

«C'est là une victoire divine qu'il n'accorde qu'à ses fidèles et sincères serviteurs, ce qui est à même de nous encourager à poursuivre les efforts sur cette bonne voie qui a restauré la confiance des citoyens en leur Etat et a restitué à la Patrie son aura dans le concert des Nations», a-t-il poursuivi.

Le vice-ministre de la Défense na-

tionale a souligné que «le peuple algérien vient d'exprimer, son choix souverain, avec conscience, maturité et une totale liberté, et a démontré son sens élevé et son profond patriotisme, lors de cette échéance nationale qui constitue une étape cruciale et un pas important et fondamental pour aller de l'avant dans la consécration de l'Etat de droit, et amener notre pays vers une nouvelle phase aux horizons prometteurs, où le peuple algérien jouira des richesses de son pays et réalisera ses ambitions légitimes pour une vie digne».

«Que ces félicitations soient un témoignage de la juste reconnaissance de votre mérite et un encouragement pour consentir davantage d'efforts, en vue de préserver la stabilité de l'Algérie et rehausser son statut dans le concert des nations.

Autant que la réussite du déroulement de ces échéances constitue un honneur pour nous tous au service de notre chère patrie, elle accroîtra certainement notre prise de conscience de la lourde responsabilité qui nous incombe, afin d'être constamment à la hauteur des attentes de notre cher pays et notre vaillant peuple», a-t-il conclu.

Salah Goudjil félicite le président de la République élu Abdelmadjid Tebboune

Le président du Conseil de la Nation par intérim, Salah Goudjil, a félicité samedi M. Abdelmadjid Tebboune pour sa victoire à l'élection présidentielle du 12 décembre, exprimant sa satisfaction quant à la réussite de ce rendez-vous électoral qui «restera gravé, à jamais, dans la mémoire de la nation en tant que victoire nationale». Dans son message de félicitations au président de la République élu Abdelmadjid Tebboune à qui il a souhaité «le plein succès dans les hautes missions qui lui sont confiées», M. Goudjil a félicité également «le peuple algérien pour la réussite de l'élection présidentielle du 12 décembre 2019», affirmant que «cette date restera gravée à jamais dans la mémoire de la nation en tant que victoire nationale». Le président du Conseil de la Nation par intérim a tenu, à cette occasion, a remercié les autres candidats «pour leur haut sens de responsabilité et volonté sincère à servir le peuple et la patrie», valorisant, par la même, «le rôle important de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) et ses efforts pour la réussite de ce rendez-vous historique» qu'il a qualifié de «premier pas vers l'édification de l'Algérie nouvelle». M. Goudjil a loué, par ailleurs, «les efforts de tous les institutions de l'Etat pour réunir les conditions nécessaires à la

réussite de cette échéance électorale et la sécurisation de l'opération électorale, en tête desquelles l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), et son Haut Commandement éclairé». L'ANP «a tenu sa promesse au peuple algérien en s'attendant, dès le début du Hirak populaire à sa sécurisation et à son accompagnement pour lui permettre d'atteindre aujourd'hui son noble objectif, à travers le respect de la Constitution et du droit souverain du peuple, source de tous les pouvoirs, à l'élection d'un président de la République», a-t-il souligné. Le président du Conseil de la Nation par intérim a conclu que «l'Algérie voit aujourd'hui le fruit de cette sincère promesse de permettre à notre peuple vaillant d'accéder à cette échéance nationale im-



portante grâce à la conjugaison des efforts de patriotes intégrés et jaloux de la patrie, en fidélité aux principes de la Glorieuse révolution du 1er Novembre et au serment fait aux Chouhada».

Le Calife général de la Tidjania félicite le président élu Abdelmadjid Tebboune

Le Calife général de la Tariqa (confrérie) Tidjania, Cheikh Mohamed Ben Ali El-Arabie à Ain-Madhi (Laghouat) a adressé un message de félicitations à M. Abdelmadjid Tebboune, après sa victoire à l'élection présidentielle du 12 décembre, a indiqué, samedi, à l'APS le chargé de communication de la Zaouïa, Bechar El Tidjani.

A ce titre, le Calife général a présenté ses félicitations et exprimé son soutien au nouveau président, l'appelant à la nécessité de «rassembler les Algériens et d'œuvrer à la satisfaction de leurs revendications légitimes, outre la préservation des fondements de la Nation algérienne, unie et unifiée, du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest», a précisé

la même source. Le Cheikh El-Arabie a salué le peuple algérien qu'il a qualifié de «souverain juste notamment dans les moments décisifs», affirmant que la participation des Algériens à travers tout le territoire national, à cette élection, dans le calme et la sérénité, pour la patrie «est une preuve du haut degré de conscience du citoyen algérien».

estimant qu'elle se veut l'amorce d'une véritable réforme de la Patrie et de la Nation». Le Calife général de la Tariqa Tidjania s'est aussi félicité, dans son message, du rôle majeur et important des différents services de sécurité dans l'accompagnement de l'opération électorale, qui est devenue une véritable fête nationale pour l'Algérie.

PRÉSIDENTIELLE 2019 :

Charfi : «L'Algérie entame une nouvelle ère avec une élection à la hauteur des aspirations»

Avec l'élection présidentielle du 12 décembre, l'Algérie «est entrée dans une nouvelle ère et une étape prometteuse de la concrétisation de la démocratie», a indiqué, vendredi à Alger, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, estimant que l'opération électorale «a été à la hauteur des attentes et des espérances».

Lors d'une conférence de presse consacrée à l'annonce des résultats préliminaires de l'élection présidentielle, M. Charfi s'est félicité de la réussite de ce rendez-vous électoral, affirmant que l'Algérie «est entrée dans une nouvelle ère et une nouvelle étape prometteuse de la concrétisation de la démocratie, de la transparence et de la volonté populaire». «L'opération électorale a été à la hauteur des espérances et des attentes en ce sens que le peuple a vécu un moment inédit en s'exprimant en toute transparence, démocratie et liberté», a affirmé le président de l'ANIE saluant «une auto surveillance exceptionnelle».

Estimant que le peuple «a réalisé un taux de participation très élevé en dépit des circonstances», M. Charfi a tenu à saluer tous ceux qui ont contribué à «cette grande réussite» en faveur du peuple algérien, en particulier l'Armée nationale populaire (ANP), toutes les forces de sécurité, les parties signataires de la Charte d'éthique des pratiques électorales et les membres de l'ANIE.

«Cet accomplissement historique n'aurait pu être réalisé sans les efforts louables, l'accompa-



gnement judiciaire et l'engagement honoré de l'Armée nationale populaire (ANP), et de son Haut Commandement, avec à leur tête le général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP)».

M. Charfi a rendu hommage à l'ANP et à son Haut Commandement pour «l'accompagnement permanent et l'encouragement

témoigné à l'ANIE dans toutes les étapes, ce qui lui a permis de travailler en toute confiance et à aller de l'avant dans l'oeuvre d'instauration des règles de transparence et de démocratie, d'équidistance et de permettre au citoyen d'être le premier surveillant de sa voix et souverain dans son choix».

L'affluence des citoyens vers les urnes «a été la meilleure preuve de sa réponse à l'appel de la patrie», a-t-il dit.

Au terme de son allocution, M. Charfi a présenté ses félicitations au candidat élu, Abdelmadjid Tebboune «en attendant l'annonce définitive des résultats par le Conseil constitutionnel».

a également félicité les autres candidats «qui ont contribué à cette fête électorale», affirmant que «l'histoire et la Nation retiendront leur engagement et leur respect mutuel tout au long du processus électoral».

Belaid exprime son estime pour la volonté du peuple algérien



Le candidat à l'élection présidentielle du 12 décembre, Abdelkader Belaid a fait part, à

l'issue de la proclamation des résultats préliminaires de ce scrutin, de «son estime pour la volonté du peuple algérien», mettant en avant sa démarche à «protéger la souveraineté du peuple algérien et préserver les intérêts supérieurs de la Patrie».

Dans une déclaration à la presse, à l'issue de la proclamation par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) des résultats préliminaires de cette échéance qui a vu la victoire du candidat Abdelmadjid Tebboune avec un taux de 58,15% des voix, M. Belaid a fait part de «son respect et estime pour la volonté du peuple», rappelant que «le peuple a affirmé que l'élection du 12 décembre était le moyen idéal et unique pour opérer le changement qui est à même de mener l'Algérie à bon port».

M. Belaid a affirmé qu'il poursuivra son combat pour «une Algérie des libertés et de

la démocratie. Une Algérie moderne avec de fortes institutions». Après avoir exprimé sa gratitude à tous ceux qui ont voté pour lui à cette échéance, M. Belaid a indiqué que «quelque soit le temps, nous parviendrons ensemble à édifier cet Etat fort auquel nous aspirons, la génération de l'indépendance». M. Belaid a salué, à l'occasion, les efforts de l'ANIE, et ce en dépit des «insuffisances et des dépassements ayant entaché» l'opération de vote, avant d'adresser au président élu ses vœux de succès, partant de sa conviction que «l'Algérie a besoin de la stabilité», a-t-il dit. Dans le même contexte, le président du front El-Moustakbal a annoncé la tenue «prochaine» de la session du Conseil national en vue d'évaluer le parcours du parti. M. Belaid est arrivé en 5e position à l'élection présidentielle avec un taux de 6,66% des suffrages exprimés.

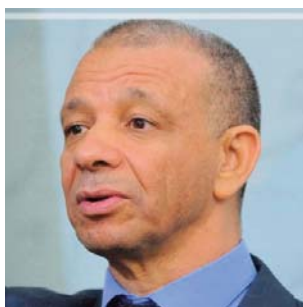
Les résultats «nous ont érigé en première force politique du pays» (Bengrina)

Le candidat du Mouvement Al Bina au scrutin présidentiel, Abdelkader Bengrina, a affirmé, vendredi à Alger, que les résultats préliminaires annoncés par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) «nous ont érigé en première force politique du pays». Les résultats du scrutin présidentiel «nous ont érigé en première force politique en Algérie, avec toute la responsabilité qui en découle en termes d'effort et d'action pour la consécration de la Déclaration du 1er Novembre dans le cadre d'un Etat démocratique, social et juste ouvrant à la promotion du multipartisme, à la protection des libertés et à la lutte contre les tentatives de réinstauration du climat de corruption politique et financière, dont le pays n'est pas encore assaini», a-t-il déclaré. M. Bengrina, accrédité de 17,38% des suffrages exprimés, a ajouté au sujet des résultats «notre aspiration était que les résultats permettent la concrétisation des véritables aspirations du peuple algérien au changement, tel que nous l'avons perçu lors de la campagne électorale». Le président du Mouvement El Bina a fait savoir, dans ce sens,

que sa participation à la présidentielle «avait pour objectif de servir le peuple, de protéger ses constantes, de préserver l'unité nationale et de contrer toutes velléités de tutelle étrangère sur sa décision, sa souveraineté et ses ressources». «Notre objectif était la concrétisation des aspirations du Hirak, qui a soulevé des revendications politiques non idéologiques, en collaboration avec les forces politiques», a-t-il ajouté précisant qu'il acceptait ce résultat et qu'il n'avait l'intention d'introduire un recours.

Par ailleurs, le président du Mouvement El-Bina s'est engagé à «demeurer aux côtés du peuple dans son adhésion autour de ses institutions vitales et dans sa lutte pour la réalisation de ses revendications légitimes sous le slogan «Ensemble nous construirons l'Algérie nouvelle», et à «œuvrer à l'amélioration de la situation du pays, quelque soit sa position politique ou populaire». Qualifiant l'élection présidentielle de «moment historique», il a tenu à adresser ses remerciements au peuple algérien qui, a-t-il dit, «a su préserver l'Algérie en répondant à l'appel des patriotes intègres, en

s'engageant avec nous dans la bataille de recouvrement de la légitimité constitutionnelle, qui nécessite d'être parachéver et consolider par la légitimité populaire dans les étapes ultérieures». Bengrina a rendu hommage, également, à l'ANIE pour ses efforts et son approche, appelant à «l'élargissement de sa présence à toutes les assemblées de wilayas et de communes en vue de garantir la régularité des prochaines élections». Il a félicité, dans le même contexte les quatre autres candidats pour «leurs efforts dans l'intérêt du pays et le triomphe de la solution constitutionnelle, couloire sécurisé pour asseoir les bases de la légitimité et protéger la souveraineté», exprimant sa reconnaissance à tous ceux qui l'ont soutenu et cru en son programme électoral. Evoquant son avenir politique, Bengrina a demandé «à être dispensé» de la présidence du Mouvement El-Bina, affirmant néanmoins se tenir à la disposition



des instances du parti qui, a-t-il dit, «décideront de ma situation et des différents processus et politiques à engager». «Je respecterai les décisions des instances consultatives du Mouvement», a-t-il ajouté. Abdelkader Bengrina est arrivé en seconde position, selon les résultats préliminaires de la présidentielle 2019, organisée jeudi, et remportée par le candidat indépendant Abdelmadjid Tebboune avec un taux de 58,15%. Le candidat du Mouvement El Bina a obtenu 1.477.735 des voix exprimées, soit un taux de 17,38%.

La presse nationale qualifie l'élection de Tebboune de «victoire de l'Algérie et du peuple algérien»

Les titres de la presse nationale paraissant samedi ont unanimement barré leur Une par l'annonce de l'élection de Abdelmadjid Tebboune, nouveau président de la République dès le premier tour, relevant dans leurs éditoriaux et commentaires qu'il s'agit en premier lieu de «la victoire de l'Algérie et du peuple algérien».

Titrant son éditorial «Le renouveau de l'Algérie», le quotidien Horizons a souligné que «le scrutin de la transparence s'est imposé pour consacrer le libre choix des citoyens, accompagné de bout en bout par l'Armée nationale et populaire et garanti par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) qui a remporté haut la main la bataille de la crédibilité».

El Moudjahid qui s'est «félicité du climat dans lequel s'est déroulé le scrutin», a relevé que «les Algériens ont grandement contribué à la réussite de cette présidentielle en s'acquittant de leur devoir électoral, privilégiant l'intérêt suprême de l'Algérie».

«Il faut rendre hommage à nos concitoyens pour n'avoir pas cédé aux manœuvres politiciennes, aux appels à la violence et de s'être dressés face aux velléités d'ingérence étrangère visant à remettre en cause la souveraineté de l'Algérie», a encore écrit El Moudjahid.

Le Soir d'Algérie qui a barré sa Une avec le titre «Tebboune face à la crise», a estimé dans son commentaire que «l'Algérie a vécu, ce jeudi, l'une des étapes les plus cruciales de son Histoire et, incontestablement, un tournant décisif qu'elle ne devait pas rater sous aucun prétexte, au risque de sombrer dans le chaos».

«Tel était tout simplement l'enjeu majeur de ce rendez-vous si attendu, si redouté aussi».

Il fallait absolument, en effet, faire renouer le pays avec la joie constitutionnelle et lui éviter les risques certains de l'option opposée, une transition qui l'aurait entraîné dans une spirale infernale et sans doute fatale», a encore commenté le Soir d'Algérie.

Le quotidien arabophone Ech Chaâb a relevé dans son éditorial que «l'Algérie demeure le plus grand vainqueur de ce scrutin», soulignant que Tebboune a adressé des «messages forts», dès sa première sortie médiatique en tant que nouveau président de la République.

Le tabloïd a noté à cet effet que Tebboune a évoqué plusieurs chantiers, dont «la révision profonde de la Constitution, de la loi électorale», ajoutant qu'il prône une lutte «implacable» contre la corruption et un «discours rassembleur» à travers lequel il a exclu toutes formes de marginalisation ou de vengeance de sa part.

Le quotidien Ennahar a également repris de larges extraits de la conférence de presse de Tebboune qui a exclu son intention de fonder un parti politique, précisant que son élection «n'est pas un prolongement du 5ème mandat».

Pour sa part, Echorouk a qualifié l'élection de Tebboune de «victoire de la victime de la bande et de l'ennemi des corrompus».

Le journal El Bilad a mis en valeur la victoire de la démocratie et du civisme des Algériens, lesquels ont réussi à «déjouer les complots de la fitna qui ciblaient l'Algérie depuis un certain temps avec comme objectif d'arrêter le processus électoral».

Le quotidien Reporters pour qui Tebboune a été élu à l'issue «d'un scrutin pas comme les autres et un taux d'abstention record», a estimé que «le nouveau chef de l'Etat aura la lourde tâche d'apaiser les esprits et de concilier les avis autour d'un projet républicain pour une nouvelle Algérie».

Dans son commentaire, le Maghreb a relevé que les premières leçons à tirer de l'élection présidentielle du 12 décembre consiste en la «faible taux de participation» et «la déperdition des partis longtemps au pouvoir, à savoir le FLN et le RND qui ont opté pour un candidat arrivé à la 4ème position, alors que les partis d'opposition ne devaient pas se réjouir, la population ayant montré la méfiance à leur égard depuis le 22 février».

Revenant sur la conférence de presse animée par le nouveau Président, La Nation a souligné que Tebboune «est engagé à opérer une profonde réforme de la Constitution», alors que les Débats a mis l'accent sur la promesse du Président de nommer «de jeunes ministres dans le prochain gouvernement» au moment où L'Expression s'est intéressé aux déclarations des autres candidats. La publication a ainsi repris la déclaration de Azzedine Mihoubi qui a souhaité «toute la réussite à Tebboune», alors que Bengrina a affirmé que «cette élection sortira le pays de la crise», au moment où Ali Benflis a fait part de sa volonté de quitter la présidence de son parti, estimant avoir «mené sa mission à terme». Le même journal a en outre relevé «un jour sans vote à Tizi Ouzou, Bejaia et une partie de Bouira», alors que Le Courrier d'Algérie s'est attardé sur «le 43ème vendredi du Hirak qui maintient la pression», rappelant dans le même contexte «la main tendue de Tebboune au Hirak».

UE-OMC L'UE s'inquiète de la paralysie du système de règlement des différends de l'OMC

Le Conseil européen a réitéré son soutien inconditionnel à l'ordre international fondé sur des règles et a noté avec préoccupation la paralysie du système de règlement des différends de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), a déclaré le Conseil européen.

«Il soutient les efforts de la Commission pour mettre en place des arrangements intérimaires avec les pays tiers tout en recherchant activement une solution permanente», peut-on lire dans une conclusion approuvée par les dirigeants européens vendredi en début de matinée.

L'Organe d'appel, considéré comme la cour suprême de l'OMC, est censé compter sept juges.

Au moins trois membres sont nécessaires pour entendre un appel. Etant donné que le mandat de deux des trois juges restants a pris fin le 10 décembre et que les Etats-Unis ont bloqué la nomination de nouveaux juges, l'Organe d'appel ne pourra pas entendre de nouveaux différends. Commentant la paralysie, Phil Hogan, commissaire européen chargé du commerce, a déclaré jeudi à la presse que «c'est un moment critique pour le multilatéralisme et pour le système commercial mondial». «L'Organe d'appel ayant été retiré de l'équation, nous avons perdu un système de règlement des différends exécutoire qui était un garant indépendant de l'application impartiale des règles de l'OMC», a-t-il déclaré lors de sa première conférence de presse depuis son entrée en fonction.

CHINE - ETATS-UNIS:

Pékin et Washington s'entendent sur le texte de l'accord commercial de phase 1

Pékin et Washington se sont entendus sur le texte de l'accord économique et commercial de phase 1, sur la base de l'égalité et du respect mutuel.

Le texte se compose de neuf chapitres, à savoir la préface, les droits de propriété intellectuelle (DPI), le transfert de technologies, les produits alimentaires et agricoles, les services financiers, le taux de change et la transparence, l'expansion commerciale, l'évaluation bilatérale et la résolution des différends, ainsi que les conditions finales, selon un communiqué publié par la partie chinoise vendredi soir.

Selon le consensus auquel sont parvenus les deux pays, la partie américaine respectera son engagement d'abandonner les droits de douane supplémentaires sur les produits chinois, afin de passer d'une hausse des droits supplémentaires à une réduction de ceux-ci. La partie chinoise estime que la Chine et les Etats-Unis, les deux plus grandes puissances économiques mondiales, doivent traiter les relations économiques et commerciales bilatérales en gardant à l'esprit une vision d'ensemble. La conclusion de l'accord profitera aux intérêts fondamentaux



des peuples des deux pays et devrait avoir une influence positive dans plusieurs secteurs, dont l'économie, le commerce, l'investissement et le marché financier. La mise en oeuvre de l'accord contribuera à renforcer la protection des DPI, à améliorer l'environnement commercial, à élargir l'accès au marché, à mieux sauvegarder les droits et intérêts légitimes de toutes les entreprises,

dont les entreprises étrangères en Chine, et à protéger les droits et intérêts légitimes des entreprises chinoises dans leurs activités économiques et commerciales aux Etats-Unis. Cet accord aidera également les deux pays à faciliter la coopération économique et commerciale, à gérer, maîtriser et résoudre de manière efficace les différends, ainsi qu'à promouvoir le développement

stable des relations économiques et commerciales bilatérales. Alors que l'économie internationale est confrontée à une pression à la baisse, l'accord renforcera la confiance du marché mondial, stabilisera les attentes du marché et créera un environnement favorable pour les activités normales de l'économie, du commerce et des investissements.

Les deux parties ont convenu de compléter au plus vite les procédures nécessaires, dont l'examen juridique, la traduction et la relecture, et de discuter des modalités détaillées pour la signature officielle de l'accord.

La Chine espère qu'après la signature, les deux parties respecteront et appliqueront avec sincérité les dispositions de l'accord de phase 1, oeuvreront davantage pour promouvoir le développement des relations économiques et commerciales bilatérales et la stabilité économique et financière internationale, et sauvegarderont la paix et la prospérité dans le monde.

GHANA:

La croissance devrait passer de 6,3% en 2018 à 7% en 2019 (FMI)

La croissance économique du Ghana devrait passer de 6,3% en 2018 à 7% en 2019, selon les prévisions du Fonds monétaire international (FMI).

Cette croissance est soutenue par de nouvelles découvertes potentielles de pétrole et de l'exploitation minière, explique le FMI dans un communiqué.

Toutefois, le Fonds met en garde contre les risques susceptibles d'affecter ces prévisions. Il s'agit, entre autres, des pressions sur les dépenses dans un contexte d'élections en 2020, et les difficultés de financement et des coûts du secteur financier et énergétique plus

importants que prévu. «A la hausse, à moyen terme, le Ghana pourrait bénéficier de nouvelles découvertes de pétrole, de prix du cacao plus élevés, d'une diversification rapide tirée par les efforts d'industrialisation des autorités et du potentiel de réformes de mobilisation des recettes intérieures», souligne le communiqué. Le document note également que l'inflation est restée proche du centre de la fourchette cible ces derniers mois, malgré la répercussion de la dépréciation du Cedi et des tarifs des services publics plus élevés. Quant aux réserves internationales, elles restent «stables, en partie grâce aux emprunts exté-

rieurs», relève la même source. Selon le FMI, le déficit global du gouvernement ghanéen devrait atteindre 4,7% du PIB en 2019, tiré par des revenus inférieurs aux prévisions, des dépenses pour les programmes phares et des dépenses de sécurité inattendues en raison des nouveaux problèmes sécuritaires régionaux.

La dette de l'administration centrale devrait atteindre 63% d'ici la fin de 2019, en partie à cause des coûts exceptionnels du secteur financier et de l'énergie, deux secteurs dont la situation devra porter le déficit global à un taux de 7%.

Tendance haussière des cours mondiaux des matières premières

Les cours mondiaux des matières premières ont connu, la semaine écoulée, une tendance haussière.

En voici les tendances:

PETROLE:

Les prix du pétrole ont terminé en hausse vendredi après l'annonce d'une avancée de taille dans la guerre commerciale sino-américaine et ont même atteint en cours de séance des plus hauts depuis septembre.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février a clôturé à 65,22 dollars à Londres, en hausse de 1,6% ou 1,02 dollar par rapport à la clôture de jeudi.

A New York, le baril américain de WTI pour janvier a gagné 1,5% ou 89 cents pour finir à 60,07 dollars.

En touchant respectivement 65,79 dollars et 60,48 dollars le baril en cours de séance, les cours du Brent et du WTI ont même atteint des niveaux inédits depuis le mois de septembre dernier.

«Les prix du pétrole se renforcent, aidés par ce qui semble être une remise au second plan de deux grands risques pesant sur l'économie mondiale», a constaté Michael Hewson, analyste.

«La perspective d'un Brexit ordonné et celle d'un accord entre la Chine et les Etats-Unis ont contribué à la hausse des prix du brut à leurs plus hauts niveaux en trois mois», a-t-il ajouté.

La Chine a annoncé vendredi un accord commercial préliminaire avec les Etats-Unis, qui prévoit notamment une réduction progressive des droits de douane punitifs visant les produits chinois, après 19 mois de tensions avec Washington.

Le président américain Donald Trump a dans la foulée tweeté que les Etats-Unis renonçaient à imposer dimanche des tarifs douaniers sur quelque 160 milliards de dollars de biens chinois après la conclusion de l'accord avec Pékin. Par ailleurs, «la fin de l'épisode sur le Brexit soutient également les prix du pétrole», a estimé Eugen Weinberg, analyste. La victoire écrasante de Boris Johnson aux élections législatives britanniques devrait permettre de réaliser le Brexit d'ici fin janvier et apporter un bol d'air à la cinquième économie mondiale, même si les négociations sur la future relation commerciale avec l'UE restent à mener. Le scénario qui se dessine «encourage les perspectives d'une demande plus soutenue à moyen terme», a ajouté l'analyste.

CEREALES:

Les prix du maïs et du soja cotés à Chicago ont progressé vendredi après l'annonce d'un accord commercial préliminaire entre Pékin et Washington.

Ceux du blé ont aussi fini en hausse.

Le compromis auquel sont parvenus les deux premières économies mondiales, après 19 mois d'un féroce bras de fer commercial, prévoit notamment l'engagement par la Chine de faire des achats «substantiels» de biens et services américains au cours des prochaines années, selon un communiqué du représentant américain au commerce (USTR).

Donald Trump a estimé que les achats de produits agricoles par Pékin devraient atteindre 50 milliards de dollars. Un tel montant n'a pas été confirmé par les autorités chinoises.

Le soja, dont Pékin est le premier importateur mondial, et, dans une moindre mesure, le maïs pourraient faire partie des produits dont les exportations bénéficieront le plus des avancées commerciales.

«Même si les Chinois achètent 30 milliards de dollars de produits agricoles, ce serait une augmentation par rapport à ce qu'ils désiraient avant l'entrée en vigueur des premières surtaxes», observe Brian Hoops, analyste. En 2017, les exportations américaines de produits agricoles s'élevaient à 19,5 milliards de dollars avant de chuter à 9,2 milliards de dollars en 2018.

Si on y inclut également les produits «liés à l'agriculture» comme les spiritueux, l'éthanol ou les produits de l'exploitation forestière, les exportations sont descendues de 24 milliards en 2017 à 13,2 milliards en 2018. Le blé a de son côté continué sa progression entamée mercredi après la baisse des prévisions de stocks de fin de campagne dans un rapport mensuel du ministère américain de l'Agriculture.

Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en mars, le plus échangé, a terminé vendredi à 3,8100 dollars contre 3,7775 dollars jeudi (+0,86%).

Le boisseau de blé pour livraison en mars, le plus actif, a fini à 5,3250 dollars contre 5,3025 dollars à la précédente clôture (+0,42%). Le boisseau de soja pour livraison en janvier, le plus échangé, s'est établi à 8,9825 dollars contre 9,0750 dollars la veille (+1,03%), atteignant son niveau le plus haut en près d'un mois.

METEAUX:

Le cuivre a progressé cette semaine, porté

par l'accord commercial en vue entre Washington et Pékin, atteignant vendredi 6.214,50 dollars la tonne, soit un niveau plus haut depuis mai dernier.

Vendredi, la Chine a annoncé un accord préliminaire avec les Etats-Unis et précisé que les deux pays supprimeront «par étapes» leurs droits de douane punitifs.

Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 6.122,50 dollars vendredi, contre 5.990 dollars le vendredi précédent à la clôture.

L'aluminium valait pour sa part 1.767,50 dollars la tonne, contre 1.765 dollars sept jours auparavant. Le palladium est monté cette semaine à des niveaux jamais atteints par le passé, ni même par l'or, culminant vendredi à 1.982,01 dollars l'once. Depuis le début d'année, le métal a grimpé de plus de 55%. «Même si nous considérons cette hausse de prix comme exagérée, il n'y a aucun signe d'une fin en vue», a commenté M. Brieseman, analyste. Le palladium est utilisé dans l'industrie pour réduire les émissions polluantes, notamment dans l'automobile. C'est également le cas du platine, mais celui-ci étant surtout utilisé dans les véhicules diesel, il a souffert ces dernières années de la désaffection des consommateurs pour ce type de véhicule après le scandale Volkswagen.

Sur le London Platinum and Palladium Market, l'once de palladium valait 1.931,85 dollars vendredi, contre 1.879,69 dollars à la fin de la semaine précédente. L'or, pour sa part, a légèrement progressé, s'échangeant à 1.473,08 dollars l'once, contre 1.460,16 dollars vendredi dernier.

APB

INDE:

Les exportations atteignent plus de 211 milliards USD en 8 mois

Le volume des exportations de l'Inde entre avril et novembre 2019 s'est établi à 211,93 milliards de dollars, soit une baisse de 1,99% par rapport à la même période de l'année 2018, selon un rapport du ministère des Finances, publié vendredi.

De même, les importations se sont contractées de 8,91% pour s'établir à 318,78 milliards de dollars, soit une légère baisse par rapport à l'année dernière, précise la même source, notant que le déficit commercial s'est rétréci à 54,06 milliards de dollars contre 82,47 milliards de dollars en avril-novembre 2018.

Pour le seul mois de novembre dernier, le volume des exportations a atteint à 25,98 milliards de dollars, tandis que les importations ont enregistré un total de 38,11 milliards USD, ramenant ainsi le déficit commercial à 12,12 milliards USD, fait savoir le rapport.

La balance commerciale a été fortement influencée notamment la hausse des importations de pétrole au cours du mois sous revue qui se sont élevées à 11,06 milliards de dollars, en baisse de 18,17% en comparaison avec le mois de novembre 2018, précise la même source.

Il s'agit également de la hausse des importations de l'or qui ont passé à 2,94 milliards USD, en hausse de 6,59% par



rapport à la même période de 2018 (2,76 milliards USD), note le document.

L'Inde avait annoncé dernièrement une panoplie de mesures visant à relancer l'économie et drainer davan-

tage d'investissements, notamment la réduction de l'impôt sur les sociétés, et l'injection de dizaines de milliards de dollars dans des banques publiques pour atténuer le manque de liquidités.

SUÈDE:

Le taux de chômage en hausse à 6,8% en novembre

Le taux de chômage en Suède pour novembre a augmenté de 1,0 point de pourcentage pour atteindre 6,8%. Au total 5.140.000 personnes étaient employées au cours de cette période et nombre moyen d'heures travaillées par semaine s'est élevé à 170,2 millions, selon des données de Statistics Sweden. Par rapport aux résultats des

mois précédents, les données de novembre 2019 indiquent une augmentation du taux d'activité et du taux de chômage. Sur le total des personnes employées (âgées de 15 à 74 ans), le nombre d'hommes occupés était de 2.689.000, contre 2.451.000 femmes employées. Alors que le taux d'emploi global était de 68,3%, il était de

70,2% chez les hommes et de 66,3% chez les femmes. Le nombre d'employés permanents en novembre a augmenté de 82.000 personnes par rapport à la même période l'an dernier et s'élevait à 3.908.000. Chez les hommes, ce nombre était de 2.007.000, soit une augmentation de 63.000 personnes, tandis qu'il était chez les

femmes de 1.900.000. En novembre 2019, il y avait 378.000 chômeurs âgés de 15 à 74 ans, soit une augmentation de 63.000 personnes par rapport à la même période il y a un an. Il y avait 192.000 hommes au chômage, contre 186.000 femmes.

Le taux de chômage était de 6,6% chez les hommes et de 7,1% chez les femmes.

FRANCE:

Stabilité de l'excédent commercial agroalimentaire en octobre

L'excédent commercial agroalimentaire français est resté stable à 938 millions d'euros en octobre, avec une léger excédent du solde des produits agricoles bruts mais un recul pour les produits transformés, a indiqué le ministère de l'Agriculture samedi. En octobre 2019, l'excédent commercial ne perd que 3 millions d'euros par rapport à octobre 2018, conséquence d'une hausse des importations de 3% (à 146 millions d'euros), légèrement supérieure à celle des exportations qui augmentent de 2% à 143 millions, selon l'organisme statistique du ministère de l'Agriculture, Agreste. Le solde des produits agricoles bruts reste excédentaire à 96 millions d'euros, en progression de 7 millions d'euros sur un an, parallèlement à la croissance des exportations de céréales.

Avec 842 millions d'euros, l'excédent

commercial en produits transformés diminue de 10 millions d'euros par rapport à octobre 2018 sous l'effet de la hausse des importations, notamment en vins et spiritueux, et malgré la progression des exportations de viande et de produits laitiers.

Par ailleurs, le solde commercial agroalimentaire s'améliore avec l'UE mais diminue avec les pays tiers où l'excédent s'établit à 796 millions d'euros, en baisse de 22 millions d'euros sur un an parallèlement à des importations qui ont augmenté de 112 millions d'euros (+8%).

Cette hausse des importations concerne, pour près des trois quarts, les produits bruts (+82 millions soit +15%) en lien avec des achats de colza canadien et ukrainien et dans une moindre mesure de fruits tropicaux (bananes en

provenance de Côte d'Ivoire et avocats du Mexique). Parallèlement, les exportations de produits bruts augmentent de 53 millions sur un an (+15%), notamment avec les ventes de blé tendre et d'orge à destination de la Chine et du Maroc.

Avec l'Union européenne, l'excédent commercial augmente de 19 millions, à 142 millions d'euros, bénéficiant de la progression des ventes de céréales, d'huiles et de graisses, de vins mais aussi de viandes (principalement porcine), conjuguée à la baisse des achats de produits bruts (céréales et oléagineux principalement).

La croissance des exportations atteint ainsi 53 millions d'euros alors que celle des importations s'élève à 34 millions (soit autour de 1% d'évolution dans les deux cas).

Un important incendie dans une raffinerie, pas de victime

Un important incendie s'est déclaré dans une raffinerie du groupe pétrolier «Total» près de la ville normande du Havre, dans le nord-ouest de la France, sans faire de victime, avant d'être maîtrisé, selon le groupe.

«Le feu a débuté à 4H00 (03H00 GMT) sur une pompe chargée de faire circuler les hydrocarbures dans l'usine Total de Gonfreville-l'Orcher. Un «plan d'opération interne» a été déclenché à 4H10 et le feu est actuellement en phase largement descendante même s'il reste quelques foyers», a indiqué la préfecture du département de Seine-Maritime. «Des premières mesures de la qualité de l'air ont été effectuées et sont négatives mais le préfet conseille à la

population de rester chez elle», selon la préfecture, qui a précisé que seuls des moyens internes au groupe Total ont été déployés pour maîtriser l'incendie.

Dans un communiqué, Total précise que le feu, qui s'est déclenché «sur une pompe de charge d'alimentation de la distillation atmosphérique de la raffinerie», est «maîtrisé» et qu'il ne reste plus que des «foyers résiduels qui ne sont plus alimentés». «Les moyens internes conséquents de la plateforme sont toujours mobilisés. Cet événement n'a pas occasionné de victime et toutes les personnes présentes sur le site sont en sécurité», ajoute le texte, précisant qu'une évaluation «des conséquences éventuelles de cet incendie est en cours».

TUNISIE:

Le volume des exportations tunisiennes baisse de 4,5% (11 mois de 2019)

Les quantités des biens et marchandises exportés ont baissé de 4,5%, au cours des 11 mois de l'année 2019 en Tunisie, contre une hausse du même taux (4,5%), enregistrée en 2018, selon les statistiques publiées vendredi, par l'Institut national de la statistique (INS).

La régression du volume des exportations tunisiennes a touché plusieurs secteurs dont ceux de l'agriculture et l'industrie agro-alimentaire (-17,4%), du textile, habillement et cuir (-4,9%) et des industries mécaniques et électriques (-2,4%). En valeurs courantes, les exportations ont augmenté de 8,8%, (en tenant compte de l'effet de la variation du cours du dinar), durant la même période de l'année 2019, pour s'établir à 40380 Millions de dinars MD (un dinar tunisien = 0,351 dollars).

La progression des prix à l'exportation a été 13,9%, moins importante que celle enregistrée en 2018 (+14,7%). Hors énergie, les prix à l'export ont augmenté de 14%, sachant que les prix de l'énergie à l'exportation ont enregistré durant la même période une hausse de 12,6%.

Par ailleurs, les quantités importées ont reculé de 8,1%, au cours de 11 mois de 2019 contre une hausse de 1% enregistrée durant la même période de 2018.

Toutefois, en valeurs courantes, les importations ont augmenté de 6,8% au cours des onze mois de l'année 2019, pour atteindre 58179,3 MD.

Ainsi, la régression des quantités importées est marquée par un recul des quantités importées dans les secteurs des industries mécaniques et électriques (-11,8%), du textile, habillement et cuir de l'ordre (-7,9%) et de l'agriculture et industrie agro-alimentaire (-5,1%).

Au niveau des prix à l'importation, ils ont augmenté de 16,3% durant les onze mois de 2019.

Hors énergie, les prix se sont accrus de 15,9% à l'import, sachant que les prix de l'énergie à l'import ont augmenté de 17,9%.

A rappeler que le déficit commercial s'est établi à un niveau de 17 799,3 MD contre 17 329,9 MD durant les onze premiers mois de l'année 2018.

ESPAGNE:

La dette publique recule à 97,8% du PIB au 3ème trimestre

La dette publique de l'Espagne a reculé à 97,8% du PIB au troisième trimestre, contre 99% au trimestre précédent, selon les données publiées vendredi par la banque centrale.

Le gouvernement socialiste de Pedro Sanchez a comme objectif de réduire la dette à 96,1% du PIB à fin 2019, mais il se trouve confronté à un ralentissement de la quatrième économie de la zone euro. En valeur absolue, la dette a légèrement reculé à 1.208 milliards fin septembre, contre 1.211 milliards fin juin.

La dette de la Sécurité sociale, principalement due au paiement des retraites, a bondi de 50,4% sur un an, atteignant 52 milliards d'euros à la fin du troisième trimestre.

En 2007, avant la crise financière mondiale, aggravée en Espagne par l'éclatement d'une bulle immobilière, la dette publique espagnole était inférieure à 37% du PIB.

Après plusieurs années de forte croissance, l'économie espagnole est entrée dans une phase moins faste, principalement liée au ralentissement de la croissance chez ses grands partenaires économiques européens, ainsi qu'aux incertitudes sur le commerce mondial.

Début novembre, la Commission européenne a revu fortement à la baisse sa prévision de croissance du PIB espagnol pour 2019, à 1,9% contre 2,3% initialement prévu.

La Banque d'Espagne table sur 2% et le gouvernement sur 2,1%.

MOSTAGANEM : 350 millions DA pour la réfection des bâtiments de l'université centrale

Une enveloppe de 350 millions DA a été consacrée à la réfection des bâtiments de l'université centrale sise au centre-ville de Mostaganem, a-t-on appris samedi du recteur de l'université «Abdelhamid Ibn Badis», Mustapha Belhakem.

La restauration de la bâtisse a été lancée dernièrement pour toucher deux blocs sur quatre en préservant leur architecture, a-t-on indiqué, signalant qu'un bureau spécialisé en patrimoine a été chargé de l'étude tandis que les travaux ont été confiés à une entreprise ayant déjà effectué une restauration similaire dans le centre ville de Mostaganem.

M. Belhakem a déclaré que les travaux seront livrés avant la prochaine rentrée universitaire 2020/2021 pour entreprendre dès lors les travaux de réfection des bâtiments restants de ce site, ajoutant que les autres structures, dont l'ex institut technologique d'agronomie (ITA) feront également l'objet de restauration. Selon des sources historiques, les autorités de colonisation française avaient effectué en 1884 de tels travaux sur les bâtiments à caractère arabo-musulman. Après l'Indépendance, les bâtiments ont abrité l'ITA, puis le centre universitaire et enfin le siège principal de l'université de Mostaganem.

Par ailleurs, l'université de Mostaganem a fait l'objet récemment de plusieurs opérations de modernisation de ses structures, dont les projets de réalisation de trois nouveaux amphithéâtres au niveau de l'ancien institut des travaux publics, à l'Ecole nationale supérieure d'agronomie et l'université centrale, a rappelé M. Belhakem, ajoutant qu'un projet de réalisation d'un restaurant universitaire central a été inscrit et le choix de son site est en cours.

L'université de Mostaganem compte un effectif de 29.000 étudiants répartis sur neuf facultés, un institut d'éducation physique, une Ecole nationale supérieure des enseignants et une autre d'agronomie répartis sur 10 sites et sept cités et résidences universitaires.

SÉTIF: Titularisation de plus de 4.600 contractuels de pré-emploi avant fin 2019

Au total, 4.649 bénéficiaires de contrats de pré-emploi dans la wilaya de Sétif seront titularisés «avant la fin de l'année 2019», a annoncé samedi le directeur local de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), Abderrazak Mezouz.

Cette opération qui vient en application de l'instruction du Gouvernement portant régularisation définitive de la situation des titulaires de contrats pré-emploi, concernera les employés ayant une expérience professionnelle de 8 ans et plus et dont le contrat de travail en cours de validité jusqu'au 31 octobre 2019, a précisé à l'APS, M. Mezouz.

Les bénéficiaires de cette opération qui s'inscrivent dans le cadre d'une première phase de titularisation ciblant 360.000 jeunes à l'échelle nationale devant avoir lieu sur 3 ans (2019-2021) sont des titulaires de contrats d'insertion de détenteurs de diplômes (3.366 bénéficiaires), et titulaire de contrats d'insertion professionnelle (CIP) au nombre de 1.283 jeunes, a-t-il fait savoir. Le même responsable a précisé que les bénéficiaires de cette mesure sont répartis à travers les 6 annexes de l'ANEM situées à la commune de Sétif (1.027 bénéficiaires), à Ain Kebira (688 bénéficiaires) à Ain Oulmène (846 bénéficiaires) à Ain Azel (442 bénéficiaires) à Bougaâ (767 bénéficiaires) et El Eulma comptant 879 bénéficiaires.

L'opération ciblera progressivement durant les deux prochaines années (2020-2021) à Sétif, plus de 2.600 autres bénéficiaires dont 1.413 titulaires de CIP, selon le directeur local de l'ANEM.

Les personnes concernées par cette mesure sont les contractuels activant dans des administrations et autres secteurs publics cumulant une expérience professionnelle de moins de 8 ans, a-t-on ajouté.

Cette mesure a pour objectif de promouvoir l'emploi et de donner l'opportunité aux jeunes travaillant dans divers secteurs de faire valoir leurs compétences et capacités professionnelles et, par ricochet, contribuer au développement socio-économique du pays, a-t-on indiqué. Pour rappel, plus de 7.290 jeunes avaient été confirmés dans leurs postes à Sétif jusqu'au 31 octobre dernier dont 2.696 titulaires de CIP, selon les statistiques recueillies auprès de l'ANEM de Sétif.

BLIDA: Les habitants de Chiffa en butte à un problème d'eau, un projet AEP à la rescousse

Les habitants de la commune de Chiffa (Ouest de Blida) demeurent en butte à un problème de perturbations dans l'alimentation en eau potable, voire parfois la contamination de l'eau, en dépit d'une proposition de la commune pour leur dotation d'un projet AEP devant assurer alimentation en cette denrée vitale en H24. Et pour cause, le projet n'a pu être concrétisé, faute de financement.

Dans un entretien à l'APS, de nombreux habitants de la localité se sont dit «extrêmement mécontents» du fait de ce problème qui les «affecte profondément», exprimant leur souhait de voir se dessiner rapidement une solution pour leur garantir le précieux liquide en permanence.

Parmi eux, Nouredine (56 ans), un habitant du village «Communale», dit attendre une solution «radicale» à ce problème d'eau, au moment où sa concitoyenne, Samia (47 ans) de la cite «Sidi Madani», évoque un sentiment de «lassitude» exprimé par des habitants de Chiffa à l'égard des coupures «répétées» de l'alimentation en eau potable.

Un problème réitéré par Zoheir (60 ans), un habitant de la cite des 69 logements, qui, de plus, a déploré la «contamination de cette eau quand elle est disponible».

«L'eau que nous recevons est boueuse certaines fois, ce qui nous contraint à acheter de l'eau minérale, outre l'acquisition de pompes à eau, et de citernes», a-t-il relevé.

En fait, tous les habitants de la localité rencontrés par l'APS, se sont accordés sur ce qu'ils considèrent comme étant «l'unique» solution à ce problème, à savoir, ont-ils insisté, un projet de raccordement aux sources d'eau de Ramka, proposé par l'APC.

Un projet AEP à partir de la source de Ramka.

«Je suis parfaitement conscient du problème auquel font face les habitants de la localité», a indiqué à l'APS le président de l'APC de Chiffa, Mazari Abdessamad Mohamed.

Il a fait part de la proposition, en 2014, d'un «important» projet dont les frais, estimés à 250 millions de DA, «sont dérisoires comparativement aux gains escomptés», a-t-il assuré. Le responsable a déploré, néanmoins, la «non concrétisation, à ce jour, de ce projet, faute de financement, en dépit de son approbation par la direction locale des Ressources en eau, et de l'accord de principe du ministère de tutelle», a-t-il fait savoir. En l'occurrence, il s'agit, a-t-il précisé, d'un projet pour l'alimentation en H24 de la population (44.000 âmes) de Chiffa à partir de l'eau de source de Ramka, se trouvant sur les hauteurs de la localité.

Le projet vise le captage de l'eau douce à partir des sources des hauteurs et forêts de Ramka (à environ 11 km de la ville de Chiffa).

Cette eau est particulièrement réputée pour son très haut débit, estimé à 35l/s, tout au long de l'année.

Soit un facteur qui plaide énormément en faveur de ce projet AEP, susceptible, selon les objectifs qui lui ont été fixés, de mettre un terme aux coupures d'eau, au niveau de cette localité, ayant enregistré ces dernières années, une importante extension urbanistique, parallèle-



ment à la consécration d'une auto-suffisance en la matière, en son sein. A cela s'ajoute la préservation escomptée des nappes souterraines d'eau, avec le transfert du quota de la localité en puits artésiens au profit de la ville de Mermene, ou Blida, selon les explications du P/APC de Chiffa.

«Ce projet a notamment fait l'objet d'une étude (de deux ans) réalisée par un bureau d'études spécialisé au moment où des analyses en laboratoire réalisées sur les eaux de la source de la Ramka ont attesté de leur «haute qualité» qui concurrence celle des eaux minérales», a assuré le même responsable. «Encore plus, cette eau ne requiert pas d'énergie électrique pour son acheminement aux citoyens, mais juste des conduites», a-t-il précisé, outre la possibilité offerte à la commune de se «doter de réservoirs d'eau supplémentaires en guise de réserve garantie de la mettre à l'abri des coupures d'eau», a-t-il ajouté.

Toujours selon M. Mazari, cette étude de projet a été «soumise à la direction des Ressources en eau, qui l'a approuvée depuis trois mois», au même titre qu'au wali qui a estimé, quant à lui, que «l'enveloppe nécessaire est au dessus des moyens de la wilaya», signalant néanmoins, qu'il va le «soumettre au ministre des Ressources en eau pour demander une subvention pour sa concrétisation». Aussi, le responsable a particulièrement déploré le «problème de financement» qui a entravé la concrétisation de ce projet «à double profit» selon lui, en «cas de son exploitation à bon escient».

Et pour cause, outre la dotation de la localité en eau potable, il devrait permettre une production de l'énergie électrique, qui sera destinée à l'éclairage gratuit des établissements éducatifs, administrations et autres zones reculées, «ce qui est synonyme d'une réduction des frais des factures d'électricité», est-il escompté.

Il n'a pas manqué, en outre, de déplorer la «perte vaine», actuelle-

ment des eaux des sources de la Ramka, qui sont rejetées dans les cours d'eau, où elles sont polluées, avant d'arriver à la mer.

«Au moment où on aurait pu en faire bénéficier la population de Chiffa, distante à quelque km seulement de cette source», a-t-il observé.

A titre indicatif, il a fait part d'une expérience réalisée avec la collaboration d'un expert en énergie pour la production d'électricité à partir du réservoir de la région des «7 chouhadas» de Chiffa.

«L'expérience a été un franc succès», a-t-il assuré, prévoyant des «gains d'importance pour la commune et pour la Sonelgaz, en cas de l'exploitation de l'énergie électrique produite par les eaux de cette source». Un projet d'ailleurs inscrit au titre de la stratégie de l'Etat encourageant l'exploitation des énergies alternatives, est-il signalé.

Accord de principe de la tutelle pour le projet

Interrogé par l'APS à propos de ce projet, le chef du service AEP auprès de la direction des Ressources en eau de la wilaya, Allouche Abdelkrim, a confirmé son approbation par sa direction depuis près de trois mois, avec l'introduction d'une demande auprès de la tutelle pour son financement, a-t-il fait savoir.

Il a aussi signalé l'accord de principe signifié par la tutelle à sa direction, qui est en «attente du financement requis», dont il a prévu «la probabilité d'introduction au titre du nouveau budget du secteur».

Le responsable, qui a estimé que la concrétisation de ce projet «pourrait mettre un terme définitif aux coupures d'eau à Chiffa, et son alimentation en H24», n'a pas manqué de louer l'«idée de ce projet peu coûteux et bénéfique pour les citoyens», vu qu'il s'agit de sources d'eau naturelle, «ne requérant pas de traitement préalable, ni de gros moyens matériels pour son acheminement aux citoyens», a-t-il affirmé.

Blida: 1650 nouvelles aides destinées à la réalisation de logements ruraux

La wilaya de Blida a bénéficié d'un programme de 1650 aides au logement rural au titre de l'année 2019, a indiqué le Directeur de l'Habitat, Tarek Souissi. La wilaya de Blida a bénéficié récemment d'un nouveau

programme de 1650 aides à la construction du logement rural dont 20% ont déjà été distribuées, a indiqué à l'APS M. Souissi.

Qualifiant de «relative-ment faible» l'intérêt de la population de Blida

pour cette formule de logement, M. Souissi appelle les habitants des régions montagneuses et rurales souhaitant construire une demeure à se rapprocher de leur commune pour y déposer un dossier de demande

d'aide. Selon le directeur local de l'Habitat, les autorités publiques ont mis en place plusieurs mesures facilitant l'octroi de ces aides destinées essentiellement aux habitants de la campagne.

TRAITEMENT DE LA THYROÏDE: Les indications chirurgicales sont «abusives»

Les indications chirurgicales pour le traitement de la thyroïde sont «abusives», a estimé samedi le Pr Mohamedi, chef de service de la clinique Larrière, spécialisée en endocrinologie et diabétologie, relevant du CHU d'Oran.

«Les nodules thyroïdiens, sont un motif très fréquent de consultation médicale», a-t-elle indiqué à l'APS, ajoutant que «les indications chirurgicales pour leurs traitements sont abusives».

«La thyroïde est d'abord l'apanage de l'endocrinologie», a-t-elle souligné, tout en relevant que beaucoup d'autres spécialistes, médecins internistes, diabétologues et chirurgiens, prennent assez rapidement la décision de passer à la chirurgie sans consulter un endocrinologue.

Indiquée dans plusieurs troubles de la thyroïde, la chirurgie implique une incision au niveau du cou pour enlever tout ou partie de cette glande. Pour le Pr. Mohamedi, un traitement médicamenteux peut donner de bons résultats dans certains cas que d'autres spécialistes ont décidé d'opérer. «Tout cas de thyroïde devrait être pris en charge par l'endocrinologue.

Lui seul décidera s'il y a une indication opératoire», a-t-elle affirmé.



Dans ce contexte, cette même responsable a indiqué que l'indication des bilans est également abusive avec un coût important pour les patients.

«Pour une hypothyroïdie, si tout est normal, le malade peut faire un bilan

tout les six mois, alors que certains médecins exigent un bilan mensuellement», a déploré la même spécialiste qui a souligné que les problèmes thyroïdiens sont en croissance touchant de plus en plus des jeunes.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 5 morts et 10 blessés au cours des dernières 48 heures

Cinq (5) personnes ont perdu la vie et 10 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation, survenus au cours des dernières 48 heures dans plusieurs régions du pays, selon un bilan établi samedi par les services de la Protection civile.

La wilaya de Chlef déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 2 personnes, alors que 2 autres ont été blessées, suite à une collision entre deux véhicules et un camion, survenue sur la RN 19, commune de Sobha, daïra de Boukadir. Durant la même période, les secours de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 23 personnes incommodées par le monoxyde de carbone à travers les wilayas de Batna, Constantine, Sétif, Ain Defla, Djelfa, Mila et Bordj Bou-Arredj, les victimes ont été pris en charge sur les lieux puis évacuées vers les hôpitaux par les secours de la Protection civile.

Les secours de la Protection civile de la wilaya de Sétif et Guelma sont, en outre, intervenus pour l'évacuation de 3 personnes décédées asphyxiées par le monoxyde de carbone.

EL TARF: Arrestation de deux dealers recherchés à El Kala selon la sureté de wilaya

Les services de la police judiciaire de la daïra frontalière d'El Kala (El Tarf) ont arrêté deux dealers recherchés pour leur implication dans diverses affaires de stupéfiants, a-t-on appris, samedi auprès du chargé de la communication à la sûreté de wilaya.

Agissant sur information faisant état d'activités de deux présumés suspects, tous deux âgés de 20 ans, l'un est originaire de la commune d'El Kala et l'autre de la wilaya de Constantine, les services de police ont appréhendé ces deux individus, à l'entrée de cette ville côtière, à bord d'un véhicule touristique, à signalé le commissaire principal, Labidi Mohamed Karim. Qualifié de "dangereux", l'un des deux mis en cause était également sous le coup de trois jugements définitifs pour trafic de psychotropes, a précisé la même source, ajoutant que la fouille du véhicule a permis de mettre la main sur une quantité de comprimés psychotropes et du kif traité. Présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel d'El Kala, les deux comparses ont été placés sous mandat de dépôt pour détention illégale de produits hallucinogènes, a conclu la même source.

JIJEL: Des associations locales au défi d'embellir le paysage urbain

Plusieurs associations actives dans la ville de Jijel ont lancé une opération de nettoyage et d'embellissement de certains quartiers de la wilaya dans le cadre de mini-projets financés par l'Agence allemande de coopération et supervisés par la direction locale de l'Environnement, a-t-on appris, samedi, auprès de cette direction. S'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre du projet "pari environnemental de 48 h", lancé par l'Agence technique allemande en coordination avec la direction de l'environnement, cette opération a pour but la concrétisation des projets participatifs urbains, élaborés par des associations locales et des comités de quartier, a déclaré à l'APS, le directeur de l'environnement, Wahid Techachi. Ainsi, suite à l'appel à projets lancés par l'Agence allemande de coopération, cinq projets innovants ont été retenus pour avoir répondu aux critères et conditions préalablement fixés, selon la même source. Les projets sélectionnés portent en somme sur la création d'un espace de repos attenant à l'hôpital "Mohammed Seddik Ben Yahia", l'embellissement de la cité "Belhain", l'aménagement d'une aire de jeu à la cité de la plage, le nettoyage d'un espace vert et la création d'une fontaine d'eau au quartier El Foursan, ainsi que le reboisement et le nettoyage du périmètre immédiat de la grande fontaine située à l'entrée Ouest de la ville de Jijel, a-t-on indiqué.

SOUK AHRAS: Vastes opérations de prévention contre les MTH

Un vaste programme portant sur l'organisation d'actions de prévention et de lutte contre les maladies à transmission hydrique (MTH) a été lancé dans la wilaya de Souk Ahras par l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE), a-t-on appris samedi auprès de la direction de l'entreprise.

La concrétisation du programme vise la préservation de la qualité de l'eau potable distribuée aux clients et l'élimination de toutes les causes qui sont à l'origine de la détérioration de sa qualité, a indiqué à l'APS la chargée de l'information et de la communication de l'établissement public, Nabila Lemouchi. D'autres opérations ayant pour objectif de mettre fin aux branchements illicites au nombre de 300, recensés dans la wilaya depuis le mois de juin dernier, ont

été initiées aussi par les services l'ADE, a indiqué la responsable, soulignant que des mesures relatives à l'éradication des colonnes montantes depuis des vides sanitaires des immeubles ont été prises avec la collaboration des responsables de l'Office de promotion et de gestion (OPGI), afin d'éviter l'infiltration des eaux usées dans les conduites d'eau potable.

Le traitement des eaux des réservoirs deux (2) fois par an est l'autre orientation, qui a été prodiguée dans ce cadre, a ajouté Mme Lemouchi, faisant savoir que des sorties sur terrain pour le prélèvement d'échantillons à travers les points de production d'eau à l'instar des puits profonds, des sources d'eau et des 100 réservoirs d'eau dont dispose la wilaya, figurent également parmi les actions de pré-

vention qui sont au programme. En cas d'enregistrement d'une qualité suspecte de la ressource vitale, des procédures immédiates seront prises dans le cadre de la protection de la santé et la sécurité des citoyens, a affirmé la représentante de l'ADE.

Ces procédures, a-t-elle détaillé, sont liées à l'interruption de l'alimentation en eau potable à titre préventif, la détection du foyer de pollution pour son traitement, l'utilisation de tous les moyens de communication et les réseaux sociaux pour informer les habitants des quartiers concernés sur la suspension de l'alimentation en eau potable (AEP) si nécessaire en plus de l'approvisionnement de la population concernée au moyen de citernes et le nettoyage du réseau endommagé avant la reprise de

l'opération de distribution. Le programme mis en œuvre par la direction locale de l'ADE comprend en outre le prélèvement d'échantillons pour des analyses bactériologiques et physico-chimiques à travers des points noirs et la lutte contre les infiltrations des eaux usées, selon la même source, qui a noté que 4.300 fuites d'eau ont été dénombrées dans différentes communes de cette région.

A signaler que cinq (5) cas liés au mélange de l'eau potable avec des eaux usées ont été signalés depuis la fin du mois de mai dernier par le laboratoire de contrôle de la qualité d'eau, qui ont été pris en charge par le renouvellement de manière partielle des parties endommagées du réseau et la réparation des fuites recensées.

EMPLOI / SÉTIF: Titularisation de plus de 4.600 contractuels de pré-emploi avant fin 2019

Au total, 4.649 bénéficiaires de contrats de pré-emploi dans la wilaya de Sétif seront titularisés "avant la fin de l'année 2019", a annoncé samedi le directeur local de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), Abderrazak Mezouz.

Cette opération qui vient en application de l'instruction du Gouvernement portant régularisation définitive de la situation des titulaires de contrats pré-emploi, concernera les employés ayant une expérience professionnelle de 8 ans et plus et dont le contrat de travail en cours de validité jusqu'au 31 octobre 2019, a précisé à l'APS, M. Mezouz. Les bénéficiaires de cette opération qui s'inscrit dans le cadre d'une première phase de titularisation ciblant 360.000 jeunes à l'échelle nationale devant avoir lieu

sur 3 ans (2019-2021) sont des titulaires de contrats d'insertion de détenteurs de diplômes (3.366 bénéficiaires), et titulaire de contrats d'insertion professionnelles (CIP) au nombre de 1.283 jeunes, a-t-il fait savoir.

Le même responsable a précisé que les bénéficiaires de cette mesure sont répartis à travers les 6 annexes de l'ANEM situées à la commune de Sétif (1.027 bénéficiaires), à Ain Kebira (688 bénéficiaires) à Ain Oulméne (846 bénéficiaires) à Ain Azel (442 bénéficiaires) à Bougaâ (767 bénéficiaires) et El Eulma comptant 879 bénéficiaires.

L'opération ciblera progressivement durant les deux prochaines années (2020-2021) à Sétif, plus de 2.600 autres bénéficiaires dont 1.413 titulaires de CIP, selon le directeur

local de l'ANEM. Les personnes concernées par cette mesure sont les contractuels actifs dans des administrations et autres secteurs publics cumulant une expérience professionnelle de moins de 8 ans, a-t-on ajouté.

Cette mesure a pour objectif de promouvoir l'emploi et de donner l'opportunité aux jeunes travaillant dans divers secteurs de faire valoir leurs compétences et capacités professionnelles et, par ricochet, contribuer au développement socio-économique du pays, a-t-on indiqué.

Pour rappel, plus de 7.290 jeunes avaient été confirmés dans leurs postes à Sétif jusqu'au 31 octobre dernier dont 2.696 titulaires de CIP, selon les statistiques recueillies auprès de l'ANEM de Sétif.

AUSTRALIE: Plus de 250 millions de tonnes de CO2 émises par les feux de forêts



Plus de 250 millions de tonnes de CO2 ont été émises par les feux de brousse qui ravagent l'Australie depuis le mois d'août, ce qui équivaut à près de la moitié des émissions annuelles de CO2 du pays-continent, selon la Nasa.

Les incendies en Nouvelle-Galles du Sud ont émis environ 195 millions de tonnes de CO2 depuis le 1er août, alors que les incendies au Queensland ont ajouté 55 millions de tonnes supplémentaires au cours de la même période, a précisé la Nasa dans un rapport publié vendredi.

L'année dernière, quelque 532 millions de tonnes de CO2 ont été émises dans le pays-continent.

Selon les experts, il faudrait des décennies pour que la réhabilitation des forêts puisse résorber les émissions de CO2.

Plus de 2,7 millions d'hectares de forêts ont été brûlés au cours de cette saison de feux de brousse dans l'Etat de la Nouvelle-Galles du Sud, alors que les autorités ont prévenu que de nouveaux incendies peuvent se déclarer en raison de la sécheresse qui sévit dans l'Etat le plus peuplé du pays.

HONG KONG: 5 adolescents arrêtés pour la mort d'un homme lors d'une manifestation

Cinq adolescents ont été arrêtés à Hong Kong, en lien avec la mort d'un homme atteint à la tête par un jet de briques au cours d'affrontements entre manifestants pro et anti-gouvernementaux mi-novembre, a annoncé samedi la police. Les mis en cause, trois jeunes hommes et deux jeunes femmes, âgés de 15 à 18 ans, ont été arrêtés vendredi et sont soupçonnés d'homicide, d'émeute et de coups et blessures. Ils sont pour l'heure détenus dans l'attente d'une enquête plus approfondie, a écrit la police dans un communiqué.

Mi-novembre, un agent d'entretien de 70 ans avait été touché à la tête par une brique alors qu'il tentait de démonter des barricades édifiées par des militants pro-démocratie.

La contestation, qui durait alors depuis cinq mois, venait de basculer dans une phase plus violente, avec une stratégie baptisée «Ecllosion généralisée», qui consiste à multiplier les actions, notamment de vandalisme, pour éprouver au maximum la police.

Des images prises au moment du drame montraient des groupes rivaux de protestataires se lancer des briques, puis un homme s'effondrer sur le sol après avoir été frappé par l'une d'elles.

Le septuagénaire était mort le lendemain à l'hôpital. L'ex-colonie britannique traverse depuis juin sa crise la plus grave depuis sa rétrocession à Pékin en 1997, avec des actions quasi quotidiennes.

Le mouvement est né d'un projet de loi qui visait à autoriser les extraditions vers la Chine.

Le texte a été enterré, mais les manifestants ont élargi leurs revendications pour obtenir plus de démocratie.

FRANCE: 300 kg de cocaïne et cannabis saisis dans les Antilles françaises

13 personnes ont été interpellées et près de 300 kg de cocaïne et de cannabis ont été interceptés en novembre au large des Antilles française, lors d'une opération menée par la Marine nationale, a annoncé vendredi la préfecture de Martinique.

Deux embarcations se livrant au trafic de stupéfiants avaient été détectées et arraisonnées par la frégate de surveillance Ventôse les 15 et 17 novembre 2019, a indiqué un communiqué du préfet, faisant un bilan de l'opération.

Près de 300 kg de cocaïne et de cannabis ont alors été saisis «grâce à un dispositif aéromaritime d'ampleur».

«Ces produits stupéfiants étaient destinés à alimenter les réseaux criminels de Guadeloupe et de Martinique», explique la préfecture.

Les 13 personnes interpellées ont été remises aux autorités judiciaires et «neuf trafiquants ont déjà été condamnés à des peines de prison fermes».

L'enquête se poursuit, précise la préfecture.

La région des Caraïbes est une plaque tournante du trafic de drogue et notamment de cocaïne. Elle est



proche des trois principaux pays producteurs (le Pérou, la Colombie et la Bolivie).

Si le cannabis est souvent destiné à

un marché local, la cocaïne transite le plus souvent par les îles antillaises pour atteindre ensuite les pays européens.

BRÉSIL: 4 indigènes assassinés en six semaines dans le nord-est

Un indigène a été tué vendredi dans l'Etat du Maranhao, dans le nord-est du Brésil, le quatrième de la même tribu assassiné en six semaines dans la région, ont annoncé les autorités locales.

Le corps de Dorivan Guajajara, 28 ans, a été retrouvé dans la localité d'Amarante do Maranhao, à environ 700 km de Sao Luis, la capitale de l'Etat.

Le cadavre d'un autre homme, non indigène et âgé de 31 ans, a également été retrouvé sur les lieux.

Tous deux ont été poignardés.

La secrétariat à la Sécurité du Maranhao a confirmé ce double meurtre et a souligné qu'une enquête policière avait été ouverte.

«Les premiers éléments de l'enquête indiquent que



ce crime n'avait pas de lien avec la déforestation, mais serait la conséquence d'une dispute à la sortie d'une soirée», ont expliqué les autorités locales dans un communiqué. Une version contestée par Sonia Guajajara, coordinatrice

de l'Articulation des Peuples indigènes du Brésil (APIB).

«C'est un autre crime brutal contre le peuple guajajara», a-t-elle affirmé sur Twitter.

Elle a dénoncé un «contexte de guerre (...)

encouragé par la haine répandue par la politique fasciste» du gouvernement du président d'extrême droite Jair Bolsonaro.

Le week-end dernier, deux caciques guajajara avaient été assassinés près du territoire indigène de Cana Brava, à l'ouest du Maranhao.

Et en novembre, un autre membre de cette tribu, Paulino Guajajara, avait été tué dans une embuscade par des trafiquants de bois.

Il vivait dans le territoire Arariboia, le même dont était originaire Dorivan Guajajara.

Lundi, le ministre de la Justice Sergio Moro avait annoncé l'envoi d'agents de la Force nationale pour enquêter sur l'assassinat des deux caciques guajajara.

DROGUE: Un narcotrafiquant colombien extradité vers le Brésil par l'Espagne

Le narcotrafiquant colombien Juan Pablo Muñoz Hernandez, alias «Carlos Ciro», emprisonné depuis l'année dernière en Espagne, est arrivé au Brésil après son extradition par l'Espagne.

«Carlos Ciro» était emprisonné depuis mars 2018 en Espagne pour trafic de cocaïne qu'il dissimulait dans des blocs de marbre avant de l'acheminer en Italie et en Espagne depuis le Brésil.

Muñoz est accusé par la police brésilienne de diriger une organisation composée de Colombiens, de Mexicains et de Brésiliens, démantelée l'an dernier par Interpol d'Espagne et du Brésil avec la collaboration des autorités colombiennes dans le cadre de l'opération «Europa». Extradé vers le Brésil, étant le pays où le crime a été commis, le trafiquant de drogue est arrivé jeudi

dans la ville de Vitoria, capitale de l'Etat d'Espirito Santo, où il restera détenu à la prison à sécurité maximale de Viana jusqu'à la fin de son procès. Muñoz est arrivé dans le pays escorté par deux agents de la police fédérale qui ont été autorisés par la justice brésilienne à se rendre en Espagne et à accompagner le Colombien lors de son transfert.

«Carlos Ciro», accusé d'avoir envoyé de grandes quantités de cocaïne en Espagne et en Italie camouflées dans des blocs de marbre et de granit par le biais de sociétés d'importation et d'exportation légalement constituées, a été réclamé par les autorités brésiliennes pour trafic international de drogue.

L'extradé a utilisé, selon la police fédérale brésilienne, plusieurs identités et s'est forgé une réputation dans la haute société madrilène en tant

qu'entrepreneur d'art et de culture pour tisser des contacts avec des personnalités influentes, selon des médias brésiliens.

Les faits remontent à 2016 lorsque les autorités brésiliennes ont découvert que quatre Mexicains qui étaient entrés dans le pays sud-américain en tant que touristes avaient camouflé la drogue dans des blocs de granit à l'intérieur d'un hangar situé près de la ville de Vitoria.

Les autorités brésiliennes ont appréhendé le Mexicain Luiz Gerardo Origel avant d'être condamné à 21 ans et cinq mois de prison, une peine qu'il purge à la prison de haute sécurité de Viana.

Bien que les trois autres Mexicains aient réussi à s'échapper, les autorités ont découvert qu'ils travaillaient tous pour Muñoz.

ELECTRONIQUE: Le chinois USI prévoit d'acquérir le français Asteelflash

La société chinoise Universal Scientific Industrial (USI) a annoncé formellement son intention d'acquérir pour 450 millions de dollars Asteelflash, entreprise française de fabrication de produits électroniques en sous-traitance.

Concepteur et fabricant d'électronique basé à Shanghai, USI, "prévoit d'acquérir Asteelflash, deuxième entreprise la plus importante d'Europe dans son secteur, afin d'accélérer son expansion mondiale", indique un communiqué commun.

Le groupe en achètera 100% des parts pour 450 millions de dollars, dont 89,6% payés en numéraire, 10,4% payés par l'émission d'actions d'USI à l'entreprise privée du fondateur d'Asteelflash (échange d'actions), précise-t-on, évoquant l'"empreinte géographique complémentaire" des deux groupes.

La transaction nécessite encore la validation des différentes autorités concernées.

"Dans le contexte de tensions commerciales accrues sur les marchés mondiaux, cette acquisition par USI permettra d'offrir une gamme de sites de production plus vaste, y compris des options au coût compétitif en Afrique du Nord, en Europe de l'Est et en Amérique (Silicon Valley, Etats-Unis, Mexique) ainsi que ceux situés en Europe", souligne le communiqué.

USI explique avoir "depuis 2018 élargi sa présence avec une perspective mondiale", avec une expansion de sa production à Taïwan, au Mexique et en Chine, ainsi que des



"investissements stratégiques" en Pologne, la création d'une coentreprise avec Qualcomm au Brésil et avec Sugon en Chine continentale.

Quant à Asteelflash, avec un chiffre d'affaires d'environ 1 milliard de dollars, il travaille pour l'électronique grand public, l'automobile, la gestion de l'énergie, l'internet des objets, l'industrie ou encore le traitement de données.

D'abord baptisée Asteel, l'entreprise a été fondée en France en 1999, devenant Asteelflash Group après l'acquisition de Flash Electronics en

2008. Elle compte 17 sites de production dans 8 pays (France, Allemagne, République tchèque, Chine, Tunisie, Etats-Unis...) et emploie environ 6.000 personnes.

"Des services de conception à l'assemblage des systèmes de produit, Asteelflash se réjouit de pouvoir se développer conjointement à USI pour fournir à ses clients internationaux des services hors pair et une qualité de classe mondiale", a déclaré son président-fondateur Gilles Benhamou, cité dans le communiqué.

Une nouvelle étude de cas de l'UIT met en évidence le parcours d'une «ville intelligente» (source www.itu.fr)

La ville de Pully (Suisse) rend compte de son expérience concernant les "indicateurs fondamentaux de performance pour les villes intelligentes et durables". Une nouvelle étude de cas de l'UIT fournit une évaluation des indicateurs fondamentaux de performance pour les villes intelligentes et durables élaborés dans le cadre de l'initiative "Tous unis pour des villes intelligentes et durables" (U4SSC), appuyée par seize organismes des Nations Unies.

Cette initiative vise à élaborer des outils pratiques afin d'aider les villes à utiliser les technologies numériques pour devenir plus intelligentes et plus durables, dans le but d'atteindre l'objectif de développement durable 11: "Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables".

Pully, ville de Suisse comptant quelque 18 000 habitants, a rendu compte de l'expérience qu'elle a acquise dans l'utilisation des indicateurs fondamentaux de performance liés à l'initiative U4SSC pour contribuer à atteindre les objectifs que la ville a fixés dans le cadre de sa stratégie pour deve-

nir une ville intelligente. Rendre la ville plus humaine, conviviale, efficiente et pratique: telles sont les valeurs qui sous-tendent la stratégie adoptée par la ville de Pully.

La priorité de Pully est d'innover sur le plan pratique, puisque, pour cette ville, les technologies sont un moyen de resserrer les liens entre les habitants et de les aider à mener une vie plus simple et plus épanouie.

"Je tiens à féliciter la ville de Pully pour sa volonté de partager ses données d'expérience avec d'autres villes du monde entier", a déclaré le Secrétaire général de l'UIT, M. Houlin Zhao.

"Cette étude de cas s'inscrit dans la droite ligne des études de cas analogues concernant Dubaï, Singapour et Moscou et rappelle qu'il n'existe pas deux villes semblables.

Il sera essentiel de tirer parti de la diversité des données d'expérience si l'on veut concrétiser l'objectif des villes intelligentes."

L'étude de cas, baptisée "Pully à la loupe", a été élaborée dans le cadre d'une collaboration entre la ville de Pully, Swisscom et l'UIT.

Elle rend compte de l'auto-évaluation effec-

tuée par la ville de Pully concernant ses activités urbaines, contribuant ainsi à l'effort international déployé pour affiner les indicateurs fondamentaux de performance liés à l'initiative U4SSC sur la base des données d'expérience recueillies par les villes dans le cadre de la mise en œuvre de ces indicateurs.

"Cette étude de cas est le résultat d'un important travail de collecte de données, dans les différents domaines d'action de la ville" a déclaré le maire de Pully, M. Gil Reichen.

"Toutefois, j'aimerais souligner le remarquable effort de synthèse et de mise en forme du rapport, effectué dans le but de le rendre le plus accessible possible à un large public."

Les activités de collaboration encouragées dans le cadre de l'initiative U4SSC ont permis à plus de 100 villes du monde entier d'évaluer leur efficacité et leur durabilité au moyen des indicateurs fondamentaux de performance liés à cette initiative.

Ces indicateurs permettent aux urbanistes d'évaluer la façon dont les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont amélioré les aspects économiques, environnementaux et

sociaux de leur ville, au regard des paramètres définis dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le corpus de connaissances empiriques qui est en train de se constituer dans le cadre de l'initiative U4SSC contribue utilement aux travaux de normalisation internationaux menés par la Commission d'études 20 de l'UIT-T (Internet des objets et villes et communautés intelligentes).

La Commission d'études 20 de l'UIT-T élabore des normes internationales pour les technologies et les applications liées à l'Internet des objets (IoT).

L'une de ses priorités essentielles est de tirer parti des technologies IoT pour relever les défis que pose le développement urbain.

Les indicateurs fondamentaux de performance liés à l'initiative U4SSC se fondent sur une norme internationale de l'UIT, à savoir la Recommandation UIT-T Y.4903/L.1603, intitulée "Indicateurs fondamentaux de performance pour les villes intelligentes et durables afin d'évaluer la réalisation des objectifs de développement durable".

TAXE DES GÉANTS DU WEB : Le Canada attendra le rapport de l'OCDE

Le Canada compte toujours taxer les géants du numérique mais attendra finalement qu'une décision soit prise à l'OCDE avant d'agir, a dit vendredi le Premier ministre Justin Trudeau à la chaîne Radio-Canada.

Cette déclaration marque un recul par rapport à l'engagement que le Premier ministre avait pris pendant sa campagne électorale d'imposer une taxe de 3% sur les géants du web, les GAFAs (Google, Amazon, Facebook et Apple), à partir du 1er avril.

"On va attendre le rapport cet été" de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), a déclaré M. Trudeau dans un entretien à la chaîne publique. "On s'était engagé à le faire pendant la campagne électorale, on va le faire. Pour le timing, on est en train de réfléchir", a-t-il ajouté.

"On veut être alignés avec l'OCDE", a précisé M. Trudeau, alors que son ministre du Patrimoine canadien (Culture), Steven Guilbeault, déclarait lundi vouloir agir "très rapidement" dans ce dossier.

"On ne veut pas nécessairement s'avancer trop loin, trop rapidement, comme la France a un peu fait", s'est défendu M. Trudeau.

"On va le faire de façon responsable", a-t-il conclu.

Début décembre, l'administration Trump a menacé de surtaxer "jusqu'à 100%" l'équivalent de 2,4 milliards de dollars de produits français en réponse à l'instauration l'été dernier en France d'une taxe sur les géants du numérique.

Cette taxe "Gafa" crée une imposition sur le chiffre d'affaires des grandes entreprises et non par sur leur bénéfice, souvent consolidé dans des pays à très faible fiscalité comme l'Irlande ou le Luxembourg.

TRANSPORT DE GAZ NATU- REL: La Russie achève un premier essai d'Arktika, son brise- glace le plus puissant au monde

Le brise-glace nucléaire russe Arktika, présenté comme le plus puissant navire de ce type au monde, destiné au transport de gaz naturel liquéfié depuis l'Arctique, est rentré au port de Saint-Petersbourg samedi après un voyage d'essai de deux jours.

Symbole des ambitions de Moscou pour l'Arctique, ce navire titanesque mesure 173 mètres de long pour 15 mètres de hauteur et affiche un tirant d'eau de 14.000 tonnes.

Il est entré samedi matin dans les eaux de la deuxième ville de Russie en direction des chantiers navals de la Baltique où il a été construit.

Les deux jours que l'Arktika a passés en mer ont servi à tester les algorithmes de fonctionnement du navire et sa manoeuvrabilité, a précisé dans un communiqué Moustafa Kachka, directeur d'Atomflot, la société en charge de la flotte de brises-glaces russes.

S'il est à propulsion nucléaire, l'Arktika a utilisé un moteur diesel pour ce premier voyage.

Selon ses constructeurs, il peut couper à travers 2,8 mètres de glace.

Inauguré en 2016, il fait partie d'un projet plus global destiné à permettre la navigation tout au long de l'année à travers le passage du Nord-Ouest, qui relie l'océan Atlantique à l'océan Pacifique par l'Arctique. Il doit notamment simplifier pour la Russie la livraison d'hydrocarbures vers l'Asie du Sud-est. Les tests finaux de l'Arktika sont prévus pour mars et avril 2020, avec une mise en service en mai 2020. Deux autres navires similaires, l'"Oural" et le "Sibir", sont en construction.

Le développement économique de l'Arctique, où s'opposent les intérêts de cinq pays dont la Russie et les Etats-Unis, a été fixé comme priorité par le président Vladimir Poutine.

La Russie espère y devenir la première puissance économique et militaire tout en profitant du réchauffement climatique et de la fonte des glaces, qui devrait ouvrir de nouvelles routes commerciales dans le Grand Nord.

PLAQUE DENTAIRE POURQUOI FAUT-IL L'ÉLIMINER ?

Tartre, caries, maladies des gencives et autres problèmes parodontaux : les conséquences de la plaque dentaire sont sérieuses. Faisons le point sur ce que risquent vos dents et sur les réflexes à avoir pour l'éliminer.

Qu'est-ce que c'est ?

La plaque dentaire, aussi appelée plaque bactérienne, est une substance blanchâtre et pâteuse qui se dépose sur les dents après les repas et suite à chaque prise alimentaire. Les bactéries se multiplient constamment dans la bouche, la plaque dentaire est donc un problème universel : vous aussi, vous êtes concerné !

Comment se forme la plaque dentaire ?

Composée principalement de protéines salivaires, de bactéries, de toxines et de résidus alimentaires, la plaque dentaire se forme de manière continue. Les bactéries, nourries par le sucre et la salive, prolifèrent en effet jour après jour et produisent des acides néfastes pour les dents. Si elle n'est pas enlevée quotidiennement, la plaque dentaire va également s'épaissir et se transformer en tartre.

Qu'est-ce que je risque ?

Il est important d'enlever la plaque dentaire au fur et à mesure de sa formation. Celle-ci produit

en effet des acides qui attaquent les dents et les gencives. Ces acides agissent sur l'émail des dents, irritent les gencives et sont responsables de la plupart des caries dentaires et des maladies parodontales.

De plus, si la plaque dentaire n'est pas ôtée quotidiennement, elle va se rigidifier (par un phénomène de calcification) et se transformer en tartre. Le brossage des dents devient alors inefficace et ne permet pas de la faire disparaître. Il est nécessaire d'effectuer un détartrage complet pour en venir à bout.

Comment s'en débarrasser efficacement ?

Pour éliminer efficacement la plaque dentaire, il est important de suivre certaines règles d'hygiène au quotidien :

- Se brosser les dents soigneusement après chaque prise alimentaire (durant 3 minutes au moins et au minimum 2 fois par jour). Ce brossage doit être effectué en allant de la gencive vers la dent et par mouvements rotatifs. La plaque dentaire se dépose en



effet sur la surface des dents mais également sur les gencives.

- Utiliser du fil dentaire et des brossettes pour compléter le brossage et nettoyer efficacement les endroits que la brosse à dents ne peut pas atteindre.
- Limitez votre consommation d'aliments sucrés (bonbons, sodas, pâtisseries, gâteaux...).

Pour vous assurer de l'effica-

cité de votre brossage, passez votre langue sur la surface de vos dents : celles-ci doivent être parfaitement lisses. Vous pouvez également vous aider d'un révélateur de plaque, qui grâce à une coloration temporaire, vous permettra de visualiser aisément la plaque dentaire persistante. Vous pourrez alors peaufiner votre brossage en nettoyant scrupuleusement les

zones négligées.

Sachez enfin qu'il est nécessaire de vous rendre une fois par an chez votre dentiste pour une visite de contrôle. Si besoin, celui-ci effectuera au passage un détartrage qui permettra de débarrasser vos dents de toute trace de plaque dentaire et de tartre afin de recréer dans votre bouche un environnement sain.

ET SI VOUS PASSIEZ À LA BROSSSE À DENTS ÉLECTRIQUE ?

Les brosses électriques ont la réputation de nettoyer les dents à fond et en douceur. Et elles feraient mieux que les brosses à dents manuelles contre la plaque dentaire ! Leur secret, c'est la vibration.

Dents : quel est l'intérêt d'une brosse électrique ?

Elle brosse bien les dents et permet d'éliminer efficacement la plaque dentaire. Côté modèles, il existe des versions «oscillo-rotatives». Une grande étude, menée en 2005, a montré qu'elles étaient plus efficaces que les brosses manuelles pour enlever la plaque dentaire et réduire les inflammations des gencives (gingivites). On trouve aussi sur le marché des «soniques» qui décolent les dépôts dentaires grâce aux vibrations.

Brosse électrique : à piles ou rechargeables ?

Les brosses à piles ressemblent parfois comme deux gouttes d'eau aux manuelles, mais elles ont un pouvoir de vibration supplémentaire. Elles coûtent un peu plus cher. Les rechargeables sont plus onéreuses, mais peuvent durer des années. Plus performantes, elles sont pourvues

d'options plus ou moins utiles (différents modes de brossage, minuteurs, détecteurs d'appui...). Sauf sur les modèles «premier prix», les brossettes sont le plus souvent remplaçables. On les change tous les trois mois environ, comme les autres brosses.

Brosse à dents électrique : la technique de brossage est-elle différente ?

Ça dépend. Les modèles de base nécessitent d'employer la technique de brossage habituelle ou, au moins, des mouvements de va-et-vient sur les dents et les gencives. Avec les rechargeables, le brossage est très assisté et donc simplifié. Une languette de dentifrice, on incline la brosse à 45° par rapport à la dent. Et c'est parti pour la «chorégraphie» : surfaces externe et interne, puis zone de mastication. Quant au temps de brossage, il est au moins de deux minutes.

Les brosses électriques agressent-elles les gencives ?

Là encore, des études ont été menées pour évaluer les risques de récession (rétraction) des gencives. Elles n'ont



a priori pas mis en évidence de risques supérieurs à ceux d'une brosse à dents manuelle. En revanche, lors des premières utilisations, les gencives peuvent saigner, en particulier si elles sont très sensibles. Cela peut se prolonger jusqu'à quinze jours chez certaines personnes. Au-delà, il faut rechercher une autre cause, donc consulter son dentiste.

Pas plus de 5 cuillérées de sucre par jour



Pour prévenir les caries dentaires tout au long de la vie, il faut manger moins de sucre, selon les recommandations d'experts britanniques. On ne devrait pas en consommer plus de 5 cuillères à café par jour.

Diminuez le sucre pour garder des dents saines. Une étude de l'université de Newcastle, publiée dans le *Journal of Dental Research* préconise de diviser de moitié sa consommation quotidienne de sucre pour mettre notre dentition à l'abri des caries. Pour cela, il faudrait faire passer l'apport en sucre quotidien de 10 à 5%. Cela équivaut à ne pas dépasser 5 cuillères à café de sucre par jour.

Depuis 1990, l'OMS fixe à 10% la limite d'apport de sucre libres, ce qui comprend le sucre ajouté par les industriels. Le consommateur mais aussi le sucre présent naturellement dans les fruits et le miel.

Une alimentation trop sucrée

Les chercheurs anglais légitiment la révision des préconisations de l'OMS en raison de l'évolution du régime alimentaire, bien trop sucré. "Une partie du problème vient du fait que les nourritures et les boissons sucrées sont aujourd'hui la base du régime alimentaire des gens dans les pays développés, alors qu'autrefois elles constituaient un plaisir occasionnel pour un anniversaire ou pour Noël. Nous devons renverser cette tendance", affirme Paula Moylan professeur de nutrition et de santé orale à l'université de Newcastle et auteur de l'étude.

Et d'ajouter : "Les gens doivent maintenant s'attendre à garder leurs dents saines toute leur existence et étant donné les effets du sucre sur celle-ci, limiter à 5% le taux de sucre sur notre apport calorifique minimiserait le risque dentaire".

Quant au fluor, il ne suffit pas à prévenir les caries causées par le sucre, soutient l'étude. "Le fluor empêche sans aucun doute les dents de s'abîmer, mais ne se débarrasse pas de la cause principale : les régimes sucrés".

6 aliments qui préviennent les caries

Chacun sait que, pour éviter les caries, il vaut mieux oublier les sucreries. En revanche, il y a quelques aliments amis de vos dents que vous pouvez ajouter sans hésiter à vos menus quotidiens.

Mangez des pommes

Une pomme par jour peut éloigner la... fraise du dentiste pour toujours ! Croquer dans une pomme aide la salive à nettoyer les dents et les flavonoïdes présents dans la pomme empêchent la prolifération des bactéries présentes dans la bouche. En outre, la peau et la pulpe de la pomme concentrent beaucoup de vitamine C. Or, étude menée aux États-Unis a démontré que les personnes qui consomment au moins 180mg de vitamine C chaque jour ont 25% de risques en moins de souffrir de maladies dentaires que les personnes qui en consomment moins de 60 mg.

Buvez du thé

Le thé vert et le thé noir sont excellents pour lutter naturellement contre les caries. En effet, les catéchines présentes dans le thé empêchent la plaque dentaire d'adhérer à l'émail des dents et donc aux bactéries de s'accrocher. En outre, le thé est riche en fluor, dont l'effet bénéfique sur l'émail des dents n'est plus à démontrer. Mais pour un véritable effet anti-carie, il est conseillé de boire votre thé sans sucre et sans édulcorant, bien sûr !

Grignotez des canneberges

Ces petites baies rouges sont extrêmement riches en flavonoïdes, des anti-oxydants connus pour leur effet anti-mi-



crobien. Les flavonoïdes présents dans les fruits rouges empêchent les bactéries de se coller à la paroi dentaire de la même manière qu'ils empêchent les bactéries de se coller à la paroi de la vessie (empêchant ainsi les infections urinaires).

Buvez du lait fermenté

Le lait fermenté ou les yaourts nature maison (sans sucre et sans additifs) agissent sur les dents comme un dentifrice naturel qui empêcherait les bactéries de coller à l'émail. Une étude américaine a montré que les adultes qui consommaient régulièrement des produits laitiers fermentés (yaourts, lait ribot, kéfir...) avaient une salive dont le

pH était moins acide et largement au-dessous du seuil critique qui provoque la corrosion de l'émail. En outre, le yaourt est riche en calcium et en phosphate, deux minéraux qui aident à reminéraliser les dents.

Grignotez du fromage

Outre le fait que les dents ont besoin de calcium pour être protégées et rester solidement ancrées, le fromage contient de la caséine, une protéine qui booste le calcium dans la reminéralisation de l'émail des dents. Pas besoin de vous ruiner sur le plateau de fromages : en consommer une petite part de 5 g est suffisant pour améliorer la santé des dents.

Craquez pour le cacao

Qu'est-ce que le thé et le cacao ont en commun ? Les polyphénols ! Ces molécules antioxydantes qui suscitent beaucoup d'intérêt dans la prévention du cancer ou des maladies cardiovasculaires, jouent également un rôle dans la prévention des caries.

Les polyphénols du cacao font un effet barrière contre les attaques acides de certaines bactéries (plus particulièrement les streptocoques sanguinis) présentes dans la flore buccale. Mais, soyons clair, on parle ici du cacao en poudre non sucré et non des bares chocolatées à base de cacao !

Manger du fromage, c'est bon contre les caries dentaires !

En plus du brossage des dents, les dentistes pourraient bien recommander aux enfants de manger un peu de fromage. On connaît déjà l'intérêt de manger des produits laitiers pour préserver une bonne santé en général (maladies cardiovasculaires, santé osseuse ou encore diabète). Mais peu de travaux ont été faits pour étudier l'impact de leur consommation sur la santé bucco-dentaire.

Des chercheurs indiens viennent de démontrer que le fromage était meilleur que d'autres produits laitiers pour protéger nos dents des caries. Leurs résultats parus dans *General Dentistry* ont été obtenus sur un panel de 68 adolescents âgés de 12 à 15 ans. Le Dr Ravi Shankar Teigi du Kothivali Dental College and Research Center en Inde a demandé à un groupe de manger du fromage, un second groupe un yaourt sans sucre et un troisième groupe de boire un verre de lait. Chaque



groupe a mangé son produit laitier pendant trois minutes avant de boire de l'eau. Le pH de la plaque dentaire (acidité de la bouche) a été mesuré dans la bouche de chacun des jeunes 10, 20 et 30 minutes après la consommation. Un pH inférieur à 5,5 expose les

dents à un risque d'érosion, qui abîme l'émail. "Plus le pH dépasse 5,5, plus le risque de développer des caries diminue", complète le Dr Vipul Yadav, co-auteur de l'étude.

Le fromage, une alternative aux sucreries

Les consommateurs de fromage sont ceux dont le pH a beaucoup augmenté contrairement aux autres groupes qui n'ont pas connu de nette évolution de leur pH. Cette élévation du pH s'expliquerait par la production de salive liée à la mastication. On sait déjà que la salive diminue l'acidité de la bouche après la consommation d'aliments sucrés, prévenant l'apparition de caries. Mais il semblerait aussi que certains composants du fromage comme la caséine s'ajoutent à l'effet de la salive, en adhérant à l'émail dentaire, ils protégeraient les dents des attaques acides.

GUINÉE:

La mission Soglo-Jonathan appelle les acteurs guinéens à préserver la paix sociale

Une mission conduite par les anciens présidents béninois Nicéphore Soglo et nigérian Goodluck Jonathan a exhorté vendredi tous les acteurs politiques et sociaux guinéens à préserver un climat de paix sociale à l'approche des élections législatives prévues pour le 16 février prochain.

Cette mission compte aussi Medina Wesseh, secrétaire générale de l'Union du fleuve Mano, Christopher Fomunoyh, directeur régional pour l'Afrique centrale et occidentale à l'Institut démocratique national (NDI), Sébastien Brack, responsable du programme élections et démocratie à la Fondation Kofi Annan, Sophia Moestrup, directrice adjointe pour l'Afrique centrale et occidentale à la NDI, et Paul Komivi Sémeko Amegakpo, directeur résident du NDI en Guinée.

Durant cinq jours, la mission a rencontré le président guinéen Alpha Condé, son Premier ministre, le président de l'Assemblée nationale, les partis de la majorité présidentielle et de l'opposition, les acteurs de la société civile et des religieux afin de connaître les préoccupations des uns et des autres sur le climat politique qui prévaut dans le pays à trois mois des législatives.

Elle «a noté que tous les Guinéens rencontrés ont exprimé le fort désir d'avoir des élections législatives apaisées, inclusives et crédibles en 2020», a dit M.

Soglo, chef de la délégation, avant de souligner qu'il existe plusieurs défis qui pourraient avoir des impacts sur la préparation des élections.

Ainsi, la mission a dit avoir constaté que la «méfiance est profonde parmi les dirigeants politiques guinéens, alimentée en grande partie par l'absence de dialogue soutenu et des engagements qui n'ont pas été satisfaits», risquant de porter atteinte à l'unité nationale.

Aussi a-t-elle invité le gouvernement guinéen à «clarifier davantage sa position» concernant les spéculations sur le cadre constitutionnel, tout en créant des plateformes de communication régulière entre les populations et les services de sécurité afin de prévenir de nouveaux affrontements entre manifestants et forces de l'ordre.

Aux partis politiques, la mission a recommandé de prendre part au cadre de dialogue, de proposer des femmes aux postes de candidatures pour la députation et surtout de respecter le code de bonne conduite des partis politiques déjà signé par plus d'une trentaine de formations.

Pour sa part, M. Jonathan a rappelé que cette mission menée au nom du forum des anciens présidents africains, créé à l'époque par Nelson Mandela, impliquait aussi bien l'Union africaine et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) que d'autres structures sous-régionales concernées par la question démocratique sur le continent.

«Au sein de la CEDEAO, pour qu'il y ait la stabilité économique, il faut avoir la stabilité politique et la paix», a-t-il dit, assurant que partout où il aura des «problèmes dans la sous-région, la CEDEAO enverra des missions pour trouver des solutions».

LIBYE:

Près de 900.000 personnes auront besoin d'aide humanitaire en 2020

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) a estimé vendredi que près de 900.000 personnes vivant en Libye auront besoin d'aide humanitaire en 2020. «On estime que 897.000 personnes auront besoin d'une aide humanitaire en Libye en 2020», y compris les déplacés, les rapatriés, les populations non déplacées mais touchées par les conflits, les réfugiés et les

SAHARA OCCIDENTAL - MAROC: L'ONU réaffirme ses responsabilités envers le peuple sahraoui et son droit inaliénable à l'autodétermination

L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté, vendredi, une nouvelle résolution par laquelle elle a réaffirmé ses responsabilités envers le peuple sahraoui et son droit inaliénable à l'autodétermination, réitérant son soutien au processus politique mené par l'organisation internationale, pour le règlement de la question du Sahara Occidental.

La Commission des questions politiques spéciales et de décolonisation (4e Commission) relevant de l'ONU a adopté cette recommandation, en octobre dernier, sous le titre « Mise en œuvre de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux ».

Suite à l'adoption par l'Assemblée générale de l'ONU de cette résolution, le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Ould Salek, a indiqué que «les Nations Unies et l'Union africaine (UA) doivent arriver à la conclusion que l'occupant marocain ne se soucie pas des décisions internationales et ne respecte pas ses engagements signés avec la partie sahraouie, sous leurs auspices et par conséquent, ils doivent l'obliger à mettre un terme à son occupation illégale de parties du territoire de la République sahraouie et à respecter ses frontières reconnues internationalement». Selon l'Agence de presse sahraouie (SPS), M. Ould Salek a affirmé que le Monde «reconnait à l'unanimité que le Maroc empêche la Minurso (Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental) d'organiser un référendum d'autodétermination, car étant convaincu de l'attachement du peuple sahraoui à son droit à l'indépendance pour lequel il a sacrifié de nombreux chouchous».

«Le peuple sahraoui assumera sa responsabilité dans sa défense légitime et n'acceptera pas davantage d'atrocités visant à détourner la question sahraouie de son processus et son statut juridique».

Les décisions de l'ONU se renforcent par de nouvelles résolutions

Le vote à l'unanimité par l'AG de l'ONU qui englobe 193 pays vient concrétiser l'attachement de la Communauté internationale à la légitimité de la cause



du Sahara Occidental concerné par la nouvelle résolution adoptée, car étant une question de décolonisation.

Cette recommandation adoptée par l'AG de l'ONU en charge des questions de décolonisation, vient également réitérer la position de la Communauté internationale qui ne reconnaît au Maroc aucune souveraineté sur le Sahara Occidental et à un moment où la France œuvre à exercer une forte pression sur le Conseil de sécurité, menaçant même de recourir au droit de veto contre le projet de résolution présenté par les Etats Unis en 2013, qui appelle à élargir les missions de la Minurso pour englober la surveillance des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés et l'établissement des rapports y afférents».

La Commission des questions politiques spéciales et de décolonisation (4e Commission) relevant de l'ONU a adopté, en octobre passé, une résolution par laquelle elle a réaffirmé «ses respon-

sabilités envers le peuple du Sahara Occidental» et demandé au Comité spécial en charge de la mise en œuvre de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux de poursuivre l'examen du cas du Sahara Occidental et de soumettre un rapport à l'AG lors de sa 75e session.

Dans sa 74e session à New York, la 4e Commission a réaffirmé, dans sa résolution qui a été adoptée à l'unanimité par 193 pays, le droit irrévocable de tous les peuples à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale des Nations Unies du 14 décembre 1960 contenant la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

La 4e Commission a également appelé le Secrétaire général (SG) à présenter à l'AG lors de sa 75e session un rapport sur la mise en œuvre de cette

MALI:

Ouverture à Bamako du «dialogue national inclusif»

Le président malien Ibrahim Boubacar Keïta a lancé samedi à Bamako le dialogue national inclusif (DNI) qui vise à tenter de trouver des solutions à la crise non seulement sécuritaire, mais multiforme, à laquelle le pays est en proie depuis des années.

«Unissons-nous, unissons nos mains pour boucher les trous de la jarre percée», a déclaré le chef de l'Etat devant quelques 3.000 personnes au Palais de la culture.

Le dialogue national inclusif au Mali qui se tient

jusqu'au 22 décembre dans la capitale Bamako, avait été annoncé par le président Keïta afin de permettre aux différents acteurs d'examiner les causes réelles de la détérioration du climat social dans le pays, adopter des réformes et apporter des solutions à la crise sécuritaire.

«Nous devrions saisir l'opportunité offerte de la mise à plat, et du diagnostic profond», avait indiqué récemment le président Keïta, expliquant que les conclusions et résolutions issues de ce dialogue seront mises en

œuvre par un mécanisme indépendant. Les participants se pencheront sur les thématiques : «Politique et institutionnel», «le social et la gouvernance», «Economie et finance», «la gouvernance du foncier et des domaines» ainsi que «l'Education et formation professionnelle».

Pour rappel, les préparatifs pour le dialogue national ont été menés à travers les contacts entre les différents acteurs conviés à ces assises dont les groupes politico-militaires du nord, la coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) et la plate-

forme. L'aggravation de la crise sécuritaire au Mali, mais aussi dans les pays du Sahel, a fait soulever l'impératif et l'urgence d'accélérer la mise en œuvre de l'Accord de paix et de la réconciliation de 2015 au Mali.

L'accord conclu entre le gouvernement et les groupes politico-militaires du nord en mai-juin 2015 à Bamako et issu du processus d'Alger qui a débuté mi-2013, a été, selon certains acteurs, mis à mal à maintes reprises par «la poursuite des violences et un manque de volonté politique, par moments».

autorités locales, les ONG nationales et les organisations civiles pour s'assurer que les ressources locales satisfassent aux besoins de tous ceux ayant besoin d'aide humanitaire», a-t-il noté.

La Libye est plongée dans les violences et des divisions politiques depuis la chute du régime du défunt dirigeant Mouammar Kadhafi en 2011.

DÉCLARATIONS D'IMPÔTS DE TRUMP: La Cour Suprême tranchera la question avant l'élection

La Cour suprême des Etats-Unis a accepté vendredi d'examiner un recours de Donald Trump, qui s'oppose à la transmission de ses documents comptables et déclarations d'impôts à des commissions du Congrès et à un procureur de New York.

La haute juridiction a annoncé qu'elle entendrait les arguments des parties «lors de sa session de mars 2020», pour une décision au plus tard au 30 juin, soit avant l'élection présidentielle de novembre 2020.

En attendant, elle a suspendu les décisions des tribunaux qui obligeaient l'ancien cabinet comptable du milliardaire et deux banques à transmettre ces documents.

Sa décision sera scrutée de près car le temple du Droit américain pourrait en profiter pour se prononcer sur l'étendue de l'immunité dont jouit le président américain.

Donald Trump assure avoir une immunité totale le temps de son mandat, et mise sur la Cour suprême - au sein de laquelle les juges conservateurs sont majoritaires - pour valider cette lecture très extensive des pouvoirs présidentiels.

L'ancien magnat de l'immobilier est le premier président américain depuis Richard Nixon à refuser de rendre publique sa situation fiscale.

Le procureur de Manhattan Cyrus Vance a demandé en avril huit ans (2011 à 2018) de déclarations d'impôts de M. Trump à son ancienne entreprise comptable, le cabinet Mazars. Il



a formulé cette demande dans le cadre d'une enquête sur un versement effectué à l'actrice pornographique Stormy Daniels pour acheter son silence sur une liaison supposée avec le milliardaire.

En parallèle, des commissions de la Chambre des représentants - où les démocrates sont majoritaires depuis janvier - ont demandé toute une série de documents financiers couvrant la

même période dans des injonctions adressées au cabinet Mazars, mais aussi aux banques Deutsche Bank et Capital One.

Le président s'est opposé en justice à ces trois requêtes, mais les tribunaux fédéraux lui ont donné tort en première instance et en appel.

Il s'est alors tourné vers la Cour suprême des Etats-Unis, profondément remaniée depuis son élection.

RUSSIE: Arrestation à Moscou de 5 membres d'une cellule terroriste



Cinq terroristes présumés appartenant à une cellule de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech) qui projetaient de commettre des attentats en Russie ont été arrêtés à Moscou, a indiqué vendredi le Service fédéral de sécurité (FSB).

Le FSB en coordination avec le ministère de l'Intérieur a réussi à arrêter les membres d'une cellule terroriste du groupe autoproclamé de «l'Etat islamique», comprenant deux Russes et trois citoyens d'Asie centrale, a précisé la même source, ajoutant que les mis en cause projetaient de commettre des actes de sabotage.

Un fusil d'assaut Kalachnikov, un pistolet Makarov, des munitions et un engin explosif ont été saisis lors de cette opération, a poursuivi le FSB, soulignant qu'une enquête a été ouverte pour faire la lumière sur cette affaire.

Mardi dernier, le directeur du FSB et président du Comité national contre le terrorisme, Alexander Bortnikov, a indiqué que plus de 50 attentats terroristes ont été déjoués en Russie depuis le début de l'année et plus de 78 cellules terroristes ont été démantelées.

ETATS-UNIS - OTAN: Le chef du Pentagone dénonce les «parasites» au sein de l'Otan

Le ministre américain de la Défense, Mark Esper a défendu vendredi les hausses drastiques de dépenses militaires exigées par le président Donald Trump des alliés des Etats-Unis, soulignant que l'Otan ne peut pas se permettre des Etats «parasites».

«La plupart des pays considèrent les Etats-Unis comme le meilleur partenaire pour la sécurité mondiale, non seulement à cause de la supériorité de nos capacités et de nos équipements militaires mais aussi à cause des valeurs que nous défendons», a déclaré le chef du Pentagone devant les experts en sécurité nationale du Council on Foreign Relations (CFR).

«Nos alliances ne sont pas basées sur des transactions commerciales», a-t-il ajouté.

«Elles sont plutôt basées sur le respect mutuel, les valeurs communes et une volonté partagée de les défendre».

L'ancien diplomate Richard Haas, président du CFR, lui a alors rappelé que certains pays de l'Otan trouvaient justement que l'alliance avec Washington devenait de plus en plus «transactionnelle» et doutaient de la volonté des Etats-Unis de les défendre en cas d'agression s'ils n'avaient pas payé suffisamment.

«Pour beaucoup de nos alliés (les relations) apparaissent même conditionnelles» aux 2% du PIB que Washington demande aux pays de l'Otan de consacrer à la Défense, a ajouté l'ancien diplomate.

«Je ne pense pas que ce soit une transaction. C'est une obligation», a répliqué M. Esper.

«Les Etats-Unis consacrent 3,5% de leur PIB à défendre les Etats-Unis, leurs alliés et leurs partenaires. Beaucoup de pays consacrent bien moins de 1% à leur défense. «Nous avons demandé pendant des années, des dizaines d'années, à nos partenaires européens de contribuer davantage à l'Alliance.

Ils ne l'ont pas fait», a-t-il poursuivi.

«Je ne pense pas que ce soit trop demander», a-t-il conclu. «Tous les pays doivent contribuer à leur défense. Il ne peut pas y avoir de parasites.

Il ne peut pas y avoir de réductions.

Nous sommes tous concernés».

Les Alliés se sont engagés en 2014 à porter leurs dépenses à l'équivalent de 2% de leur PIB en 2024 mais neuf seulement ont atteint cet objectif en 2019 et l'Allemagne a d'ores et déjà averti qu'elle ne pourrait pas l'atteindre «avant le début de la décennie 2030».

APS

CORÉE DU NORD: Nouveau «test crucial» sur la base de Sohae

La Corée du Nord a réalisé un nouveau «test crucial» sur son site de lancement de satellites de Sohae, a rapporté samedi l'agence de presse officielle KCNA.

«Un nouveau test crucial a été mené avec succès» à Sohae vendredi soir, a déclaré un porte-parole de l'Académie nationale des sciences de défense cité par l'agence.

Les «succès en matière de recherche» seront «appliqués pour améliorer encore la dissuasion nucléaire stratégique fiable» de la Corée du Nord, a-t-il ajouté.

Ce nouveau test intervient au moment où les discussions entre la Corée du Nord et les Etats-Unis sur le programme nucléaire de Pyongyang sont dans l'im-

pas. Mardi dernier, Washington a appelé la Corée du Nord à «respecter» l'engagement à ne pas procéder à de nouveaux tirs de missiles de longue portée ou à des essais nucléaires, en plein regain de tension à l'approche d'un ultimatum nord-coréen.

Lors d'une conférence de presse à Washington, le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo a estimé que le président Donald Trump avait été «sans ambiguïté» au sujet des «attentes» des Etats-Unis à l'égard du dirigeant nord-coréen Kim Jong Un.

Ce dernier «s'est engagé à dénucléariser, et ce qu'il n'y ait plus de tirs de missiles de longue portée, d'essais nucléaires», a souligné

le secrétaire d'Etat au sujet de ce moratoire informel issu du rapprochement spectaculaire entre les deux pays depuis 2018, qui n'a toutefois jamais fait l'objet d'un accord écrit.

«Nous avons bon espoir de voir les Nord-Coréens continuer à respecter ces engagements», a-t-il ajouté.

Après avoir multiplié les tirs de missiles de courte et moyenne portée ces derniers mois, Pyongyang a annoncé dimanche dernier avoir réalisé un mystérieux «test très important» depuis sa base de lancement de satellites, censé changer le «statut stratégique» du pays reclus d'Asie de l'Est. Donald Trump, qui avait minimisé les précédents tirs, a prévenu Kim

Jong Un qu'il avait «tout» à perdre «à agir de façon hostile». De son côté, Pyongyang s'en est pris ces derniers jours directement au locataire de la Maison Blanche. Les négociations sont dans l'impasse car les Etats-Unis exigent que la Corée du Nord renonce d'emblée à tout son arsenal atomique, alors que cette dernière réclame une approche progressive prévoyant une levée rapide d'au moins une partie des sanctions internationales qui étranglent son économie.

Les Nord-Coréens ont donné aux Américains jusqu'à la fin de l'année pour changer d'approche, promettant un «cadeau de Noël» menaçant si le statu quo devait se poursuivre.

GABON: L'ex-directeur du cabinet du président Bongo placé en détention provisoire

L'ancien directeur du cabinet du président gabonais Ali Bongo Ondimba, Brice Laccruche Alihanga, a été placé en détention provisoire vendredi dans le cadre d'une vaste opération anti-corruption, a indiqué son avocat. M. Laccruche «a été placé sous mandat de dépôt» pour «détournement de fonds publics et blanchiments», a affirmé maître Angès Kevin Nzigou, qui dénonce une «affaire politique».

Trois autres ministres devaient également passer devant le juge d'instruction vendredi, selon le quotidien pro-gouvernement L'Union.

Contacté, le bureau du procureur n'était pas en mesure de répondre dans l'immédiat. Nommé directeur

du cabinet présidentiel en 2017, M. Laccruche, 39 ans, avait pris une importance considérable sur la scène politique gabonaise après l'accident vasculaire cérébral (AVC) du président Bongo en octobre 2018, qui avait laissé le président très affaibli.

Mais en novembre, au moment où Ali Bongo entamait un retour sur la scène médiatique, M. Laccruche avait été écarté de la présidence, marquant le coup d'envoi d'une opération anti-corruption visant plusieurs hauts responsables de l'administration gabonaise, tous proches de M. Laccruche. Ce dernier a finalement été interpellé mardi 3 décembre, le lendemain de son éviction du gouvernement, où il avait été placé peu de temps aupara-

vant à la tête d'un ministère sans pouvoir. «On ne nous a pas dit ce qu'on lui reproche», affirme son avocat, pour qui l'affaire «n'a rien de judiciaire».

La justice s'intéresse notamment à la Dupont Consulting Company, une société privée administrée par Grégory Laccruche, frère de l'ancien directeur de cabinet, la soupçonnant d'avoir détourné de l'argent public à l'occasion de contrats avec l'entreprise publique Gabon Oil Company (GOC), dont le directeur général, Patrichi Tanasa, incarcéré jeudi, est lui aussi un proche de Brice Laccruche Alihanga. Selon L'Union, en deux ans, 85 milliards de francs CFA (129 millions d'euros) se sont ainsi «volatilisés» au sein de la GOC.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPASA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°/2019
NIF : 099842019001818

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Tipasa lance un avis d'appel d'offres ouvert pour L'équipement D'un Collège base 04/200 R A AHMEUR ELAIN
En lots séparés :

- Lot n° 01 : Mobiliers scolaires & Mobiliers administrative - Lot n° 02: Equipement de cuisine
- Lot n° 03: Equipement de sport - Lot n°04: Equipement informatique

Les fournisseurs peuvent soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots.

Les fournisseurs intéressés par le présent avis d'appel d'offres ouvert, et disposant d'un registre de commerce de Fabricant, Importateur, et Grossiste spécialisées dans le domaine de fourniture de l'Equipement - mobiliers scolaires et administration « Pour Lot N° 01 » - Equipement de cuisine « Pour Lot N° 02 » - Equipement Sport « Pour Lot N° 03 » - Equipement Informatique « Pour Lot N° 04 »

peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des équipements publics de la wilaya de Tipasa, Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné. Dans le cas d'un groupement, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné.

La durée de préparation des offres techniques et des offres financières est fixée à quinze (15) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou la presse jusqu'à 12H00mn. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée au 15^{ème} jour, à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux, ou le B.O. M.O.P. jusqu'à 12 h 00 mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 12 h 00 mn.

Les offres seront déposées à la DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE TIPASA.CITE ADMINISTRATIVE TIPAZA. Les offres doivent comporter trois enveloppes qui contiennent un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans 03 enveloppes séparées et cachetées. Chaque enveloppe, doit indiquer la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière ». Les Trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS PUBLICS

WILAYA DE TIPASA

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
APPEL D'OFFRES OUVERT N°/2019

PROJET : L'EQUIPEMENT D'UN COLLEGE BASE 04/200R A AHMEUR ELAIN
Lot n°+ intitulé du lot

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

1 / : le dossier de candidature contient :

Une déclaration de candidature -Une déclaration de probité - Les statuts pour les sociétés -les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise - Registre de commerce - Casier judiciaire -Attestation de mise jour CNAS-CASNOS-CACOBATH - Extrait de rôles de l'année en cours(néant ou calendrier de paiement) - Carte d'identification fiscale - Références professionnelles (Attestations de bonne qualité) - moyens humains- moyens matériels - Capacités financières de l'entreprise, (justifiées par les bilans financiers des trois dernières années dument visés par les services des impôts) - Chiffre d'affaires des trois dernières années - Bilans Financiers des trois (03) dernières Années - Attestation de dépôt des comptes sociaux pour le cas d'une SARL,EUURL,SNC-SPA - Affiliation ou attestation de travail pour les moyens humains.

2/ : L'offre technique contient :

- Une déclaration à souscrire - Planning prévisionnel des travaux
- Le cahier des charges qui doit porter à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
- Mémoire technique (remplie, cacheté et signé).

3 / : L'offre financière contient :

- Lettre de soumission
- Bordereau des prix unitaires.
- Le détail quantitatif et estimatif
- La décomposition du prix des articles à prix global et forfaitaire.

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentées de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14 h00 mn au siège de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de TIPASA. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure « 14 h00 min »

N. B : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE DRARIA
COMMUNE D'EL-ACHOUR
NIF N° : 41000200001608501093

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL
OUVERT AVEC EXIGENCES DE
CAPACITES MINIMALES
N°06/2019

Un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale est lancé par la commune d'El-Achour pour la réalisation du projet:

*TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REVETEMENT DE LA VOIRIE DES QUARTIER LES GRANDS VENTS COMMUNE D'EL ACHOUR *

Les entreprises ayant certificat de qualification et classification Professional activité principale en travaux publics catégorie 04 ou plus, aux entreprises dont le chiffre d'affaire moyen des trois dernières années (2016-2017-2018) est supérieur ou égale à 30 000 000.00 DA et aux entreprises dans l'exécution des travaux d'aménagement de voirie et route et ayant réalisé au moins un projet d'enrobé bitumineux minimum 1 000 tonnes durant les dernières années, intéressées par l'appel d'offre peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marches de la commune d'El-Achour ; contre paiement d'une somme de mille dinars 1 000.00 DA au niveau de la trésorerie communal d'El-Achour.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature ; une offre technique et une offre financière.

A-Le dossier de candidature contient :

1. La déclaration de candidature, (signée et datée)
2. La déclaration de probité, (signée et datée)
3. Les statuts pour les sociétés
4. Le numéro d'identification fiscal NIF.
5. Copie du casier judiciaire en cours de validité.
6. Copie du registre de commerce.
7. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
8. Le certificat de qualification et classification professionnelle dans le domaine travaux publics comme activité principale catégorie 04 et plus en cours de validité.
9. Les bilans des trois (03) dernières années soit: 2016-2017-2018 ; visés par les services des impôts.
10. Copie de l'attestation de dépôt de légal des comptes sociaux du CNRC pour (SARL ; EUURL ; SPA ; SNC ; SCS)
11. Planning détaillé de la réalisation des travaux cacheté et signé par le soumissionnaire.
12. Copie des attestations fiscales et d'organisme de sécurité (CNAS ; CASNOS ; CACOBATH) en cours de validité.
13. Extrait de rôle de moins de trois mois apuré ou échéancier de paiement en cours de validité.
14. Liste des moyens humains à mettre dans le cadre du présent projet avec pièces justificatifs (diplômes + affiliation (CNAS ; CASNOS ; CACOBATH).
15. Liste des moyens matériels à mettre dans le cadre du présent projet (avec copie des cartes grises ; factures d'achat ou contrat de location notarié)
16. Attestation de bonne exécution des travaux similaires réalisés par l'entreprise délivrée par les maîtres de l'ouvrage étatique.

B- L'Offre technique comprend:

1. La déclaration à souscrire, (signée et datée)
2. Tout document permettant d'évaluer l'offre technique.
3. Le cahier des charges avec l'ensemble de ces pages paraphées à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».

C- l'offre financière comprend:

1. La lettre de soumission, (signée et datée)
2. Le bordereau des prix unitaires (BPU)
3. Le détail quantitatif (DQE)

Le délai de préparation des offres est fixe a 15 jours ; à partir de la 1^{ère} publication dans l'un des quotidiens nationaux ou au BOMOP.

Les offres doivent être déposées le dernier jour du délai de préparation des offres au plus tard à 13H 30 mn.

L'ouverture des plis aura lieu le jour de dépôt des offres à 14H 00mn.

(En séance publique)

La date et l'heure limitée de dépôt des offres et la date et l'heure d'ouverture des plis ; dossier de candidature ; offre technique et offre financière correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'offre doit être présentée sous triple pli fermé, cacheté et séparé à l'intérieur de la même offre (enveloppe), les offres doivent être distinguées :- l'offre technique - l'offre financière - Dossier de candidature.

L'enveloppe extérieure doit être adressée à monsieur le président de L'APC D'El-Achour et déposé au niveau du bureau des marches portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES

N°06/2019

*TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REVETEMENT DE LA VOIRIE DES QUARTIER LES GRANDS VENTS COMMUNE D'EL ACHOUR *

COMMUNE D'EL ACHOUR
SOUMISSION A NE PAS OUVRIR

La validité de l'offre: Les soumissionnaires resteront engagées par leur soumission pour un délai de trois (03) mois + quinze (15) jours pour la préparation des offres ; à compter de la date limitée de dépôts des offres.

MERS EDDADJADJ À ZEMMOURI MARINE: Un site archéologique à revaloriser

Le site archéologique «Mers Eddadjadj» (port-aux-poules) à Zemmouri Marine (Boumerdès est) constitue l'un des plus prestigieux sites découverts ces dernières années, de par ses valeureux vestiges témoins des différentes civilisations qui y sont succédées, d'où la nécessité d'assurer sa protection et sa revalorisation pour éviter son déclin et sa décadence.

Situé à l'entrée principale de Zemmouri marine, un vaste espace éclaté s'offre au visiteur. Ce site à l'abandon, découvert en 1996, a été pourtant classé patrimoine national culturel en 2016, d'où le besoin incessant de créer, sur place, une section spéciale pour les archéologues et étudiants afin de revaloriser ce site et préserver les pièces archéologiques enfouies, en attendant leur transfert vers les musées.

Après l'inscription des vestiges de ce site sur l'inventaire additionnel des biens culturels de la wilaya de Boumerdès, des fouilles ont été menées en 2018 et 2019, ayant permis notamment la découverte de pièces archéologiques remontant aux différentes époques historiques. Cependant, le site demeure sans protection et sujet au pillage et à la destruction.

À l'issue des fouilles réalisées l'été passé par une équipe de spécialistes de l'Université d'Alger et du Centre national de recherches en archéologie (CNRA), le site de sept hectares regorgerait de vestiges attestant de l'existence d'une ville antique peuplée jadis.

Les habitants de la commune de Zemmouri marine attendent impatiemment la valorisation de ce site qui renferme énormément de vestiges pouvant contribuer, de



manière efficace, à la promotion d'un plan technique permanent pour la protection et la sauvegarde du site «Mers Eddadjadj», suite à des investigations archéologiques triennales menées par l'Institut national d'archéologie et l'association locale «Souagui», a indiqué le Directeur de la Culture, Koudid Abdelaali.

Un bureau d'études spécialisé pour l'élaboration d'un plan technique

Pour la sauvegarde et la valorisation de ce site archéologique important, un bureau d'étude spé-

cialisé s'est lancé dans l'élaboration d'un plan technique permanent pour la protection et la sauvegarde du site «Mers Eddadjadj», suite à des investigations archéologiques triennales menées par l'Institut national d'archéologie et l'association locale «Souagui», a indiqué le Directeur de la Culture, Koudid Abdelaali.

Le bureau d'études en question a été choisi par la commission de

wilaya de protection des biens culturels pour l'élaboration de ce plan, suite au classement du site patrimoine national culturel en 2016.

Selon M. Koudid, ce plan constitue un outil de réhabilitation et de reconstruction portant des orientations juridiques et réglementaires pour la protection du site et son exploitation en tant qu'espace touristique.

Le site «Mers Eddadjadj», formé de couches souterraines archéologiques appartenant aux différentes époques historiques, a bénéficié en 2017 de travaux de prospection archéologique effectués par des étudiants de l'institut d'archéologie relevant de l'université d'Alger 2 avec la participation d'enseignants et de chercheurs de différentes spécialités, en sus du sondage archéologique effectué en mars 2007 ayant donné lieu à d'importantes découvertes à l'origine du classement du site patrimoine national culturel, le 28 avril 2016.

Pour Dr Ismail Benaamne, archéologue, en se référant aux opérations de prospection et aux sources et références historiques, ce site renfermerait la ville historique «Mers Eddadjadj», célèbre à l'époque islamique et connue sous l'appellation «Rusubikari» à l'époque romaine et fut un important comptoir de négoce à l'époque des phéniciens.

En 1225, ce pôle économique important a subi une attaque militaire menée par Yahia Ben Abi Ghania El Miourki, qui avait conduit une révolte contre les Almohades, en détruisant leurs villes et forts, dont cette cité, qui fut dès lors ensevelie sous le sable des siècles durant, avant de réapparaître en 2006, a-t-il ajouté.

TURQUIE

Le tir à l'arc traditionnel turc inscrit au patrimoine de l'UNESCO

Le tir à l'arc traditionnel turc a été inscrit au patrimoine culturel intangible de l'humanité par l'UNESCO, arapporté vendredi l'agence semi-officielle Anadolu.

Cette inscription a été effectuée lors de la 14e session du comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel intangible organisée à Bogota, en Colombie, a indiqué le ministère turc des affaires étrangères dans un communiqué.

La fondation des Archers, qui a grandement contribué à la renaissance de ce sport traditionnel ainsi qu'à la préparation du dossier de nomination, organisera une performance de tir à l'arc pour marquer cette occasion, a indiqué le ministère.

Le ministère a également souligné que la Turquie poursuivrait la promotion de son patrimoine culturel auprès de la communauté internationale.

THAÏLANDE

L'UNESCO inscrit le massage thaïlandais sur la liste du patrimoine culturel immatériel

Le ministre thaïlandais de la Culture, Itthiphol Kunplome, a annoncé vendredi que l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a officiellement inscrit le massage thaïlandais traditionnel à sa liste du patrimoine culturel immatériel, après la danse traditionnelle Khon qui a déjà été inscrite. L'annonce a été faite lors de la quatorzième session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, qui se tient actuellement à Bogota (Colombie). «Le massage thaï est un aspect de la sagesse médicinale traditionnelle qui est lié aux enseignements bouddhistes et aux cultures locales», a déclaré M. Itthiphol, ajoutant que «le massage traditionnel thaï est maintenant reconnu comme une forme de thérapie médicale alternative, applicable à la médecine moderne». Le ministre a déclaré que l'inscription du massage traditionnel thaïlandais sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO encourage également l'industrie touristique thaïlandaise.

CINÉMA

Keanu Reeves sera de retour dans «Matrix» et «John Wick» le même jour aux Etats-Unis

L'acteur américain Keanu Reeves sera de retour dans les très attendues suites de «Matrix» et de «John Wick» qui sortiront le même jour sur les écrans aux Etats-Unis, le 21 mai 2021, que les fans ont déjà baptisé «Keanu Day». «Matrix 4», avec sa science-fiction infusée de kung-fu, est distribué par les studios Warner Bros tandis que le quatrième chapitre des aventures du tueur à gages «John Wick» est produit par leur concurrent Lionsgate. Rien n'indique à première vue que cette double date de sortie soit délibérée et un changement reste toujours possible, en raison d'un retard lié au tournage ou d'un calcul marketing. Mais les fans du héros de «Point Break» n'ont pas attendu pour exulter sur les réseaux sociaux, beaucoup proposant de faire du 21 mai un jour férié officiellement dédié à Keanu Reeves. A 55 ans, l'acteur canadien a connu un regain de popularité ces dernières années, un phénomène baptisé «Keanuissance» notamment alimenté par sa présence dans des jeux vidéo auxquels il prête sa voix et parfois son image, comme «Cyberpunk 2077». Keanu Reeves est également apprécié pour son style simple et terre-à-terre, loin des paillettes d'Hollywood, même si ses faits et gestes sont suivis de près par les médias en tous genres. A ce jour, la trilogie («Matrix» en 1999, «Matrix Reloaded» et «Matrix Revolutions» en 2003) a récolté au total plus de 1,6 milliard de dollars dans les salles du monde entier. Mêlant philosophie, métaphysique et scènes d'action, la trilogie met en scène un groupe de rebelles qui combattent des intelligences artificielles ayant emprisonné les humains dans la Matrice, univers de réalité virtuelle simulant le monde extérieur. On ignore comment le quatrième volet de «Matrix», dont le titre n'a pas encore été dévoilé, va s'articuler par rapport aux trois premiers.

TISSEMSILT:

Présentation en avant-première de la pièce «Modaharat El Horia»

La générale de la pièce «Modaharat El Horia» (manifestations de la liberté) a été présentée samedi à la maison de jeunes «Ghassil Larbi» de Tissemsilt.

L'oeuvre, produite par l'association de wilaya «Sada El Founoun» dans le cadre de la commémoration du 59e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, est écrite et mise en scène par Henna Rabah.

Les faits relatent l'histoire d'un jeune de la ville de Tissemsilt

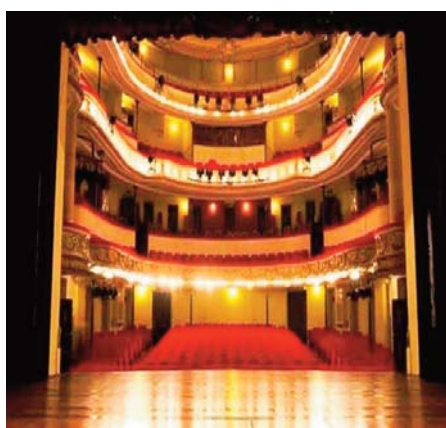
qui s'apprête à manifester pacifiquement le 11 décembre 1960 et exprimer le droit d'autodétermination du peuple algérien revendiquant la liberté et l'indépendance et dénonçant la politique coloniale du général De Gaulle.

Selon l'auteur et metteur en scène de cette pièce dramatique sera reproduite dans les établissements de jeunes de la wilaya de Tissemsilt lors des vacances scolaires d'hiver, dans le cadre du pro-

gramme d'animation de la direction de la jeunesse et des sports.

Elle sera aussi présentée dans les wilayas de Tiaret, Djelfa et Ain Defla au début de l'année prochaine. A noter que cette pièce est initiée par l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) dans le cadre des activités culturelles et artistiques commémorant le 59e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960.

APS



SKI ALPIN/ST MORITZ: L'Italienne Goggia remporte le super-G

La skieuse italienne Sofia Goggia a remporté samedi pour un centième le super-G de St Moritz, sa 7^e victoire en Coupe du monde, devant sa compatriote Federica Brignone et l'Américaine Mikaela Shiffrin.

La championne olympique de descente en 2018 à Pyeongchang, dossard N.16, a délogé de la première place pour un centième Brignone, qui elle-même avait ravi la tête à la Suisse Lara Gut-Behrami, finalement 5^e.

Goggia a également devancé de 13/100 Shiffrin, partie trois dossards plus tôt. L'Allemande Viktoria Rebensburg, victorieuse dimanche du super-G de Lake Louise, s'est contentée de la 9^e place.

Shiffrin qui conforte sa domination sur le classement général de la Coupe du monde est toujours à la recherche d'une victoire en vitesse cette saison, après sa 2^e place dans la descente de Lake Louise (Canada).

La skieuse de Vail aura l'occasion dimanche dans le slalom parallèle de décrocher la 63^e victoire de sa carrière, ce qui lui permettrait de dépasser au palmarès l'Autrichienne Annemarie Moser-Pröll.

BIATHLON - COUPE DU MONDE : La Norvège vainqueur du relais dames à Hochfilzen

La Norvège a remporté samedi le relais dames à Hochfilzen (Autriche) comptant pour la Coupe du monde de biathlon.

Déjà vainqueur du premier relais de la saison, dimanche à Ostertund (Suède), la Norvège (Knotten, Tandrevold, Eckhoff, Olsbu-Roelisetland) a devancé de 8,2 secondes la Russie (Reztsova, Kuklina, Mironova, Yurlova-Percht) et de 1 min 04 sec 1 la Suisse (E. Gasparin, S. Gasparin, A. Gasparin, Haecki).

CYCLISME / FORMATION ARBITRAGE «ARABES-ELITE» : 3 Algériens en stage à Sharjah

Trois arbitres algériens, dont deux dames, participent à un stage de formation actuellement en cours à Sharjah (Emirats arabes unis), en vue d'obtenir le grade «Elite-Arabe», a-t-on appris vendredi auprès de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC).

Il s'agit de monsieur Abdallah Belmahdi et de ses compatriotes Henda Bensalah et Asma Bouchoucha, qui participent à cette première formation du genre, pour l'obtention du grade «Elite».

Un stage «en anglais», organisé du 13 au 15 décembre, sous la direction de l'expert de l'Union cycliste internationale (UCI), Mr Philippe Marien, a-t-on encore appris de mêmes sources.

APS

TENNIS DE TABLE/CHAMPIONNAT NORD-AFRICAIN: Oran abrite l'épreuve qualificative au Top 16 continental

La ville d'Oran sera le théâtre, du 19 au 22 décembre, du Championnat nord-africain de tennis de table seniors (messieurs et dames) qualificatif au Top 16, prévu en février 2020 à Tunis et devant permettre aux vainqueurs de se qualifier aux Jeux olympiques de 2020 (JO-2020) à Tokyo.

La compétition nord-africaine, organisée par la Fédération algérienne de tennis de table (FATT) en coordination avec l'Union nord-africaine de la discipline, se déroulera au niveau de la salle omnisports Akid-Lotfi, à Oran, a-t-on appris samedi d'Abdelhamid Ouadah, vice-président de la FATT et également président de la Ligue oranaise de cette discipline.

Quarante pongistes des deux sexes prendront part à la compétition, représentant six pays, à savoir l'Algérie, pays hôte, la Tunisie, le Maroc, la Libye, l'Égypte et la Mauritanie, a affirmé le même responsable.

Le rendez-vous d'Oran sera inauguré par les épreuves par équipes avec comme enjeu le titre nord-africain (zone 1), avant de passer aux épreuves individuelles à partir du 21 décembre.

Celles-ci seront décisives pour la course à la qualification



au Top 16, dernière étape avant les JO de Tokyo.

Le vice-président de la fédération algérienne s'est dit, en outre, «optimiste» quant aux chances des athlètes algériens d'obtenir les deux seuls tickets mis en jeu (messieurs et dames) pour être

présents à Tunis lors de l'épreuve qui mettra aux prises les champions des cinq zones d'Afrique. Par ailleurs, et en prévision du Championnat nord-africain, un stage de formation pour arbitres de premier degré en Afrique débute samedi à Oran et se pour-

suit jusqu'à jeudi, souligne-t-on de même source. Il s'agit du premier stage de ce genre dédié aux arbitres d'Afrique du nord qui officieront durant le championnat 2019 de cette zone. Il est dirigé par l'arbitre international algérien Driss Hakim.

VOILE/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE PLANCHES À VOILE "BIC TECHNO 293" : 14 athlètes algériens présents au rendez-vous de Djerba (FAV)

14 athlètes algériens, dont quatre filles, représenteront l'Algérie au championnat d'Afrique de planches à voile "Bic Techno 293", prévu dans l'île de Djerba (Tunisie), du 16 au 22 décembre, selon la liste dévoilée samedi par la fédération algérienne (FAV) sur sa page officielle Facebook.

L'équipe nationale, dirigée par Bousaha Kheireddine, s'est envolée samedi pour Djerba pour prendre part à cette nouvelle édition, en compagnie de véliplichistes, de Libye, d'Égypte et de Tunisie qui concourront dans les catégories de -15 ans, -17 ans, -19 ans et Open (+19 ans).

Dans une récente conférence de presse, le président de la fédération tunisienne de voile, Abdelkarim Derouiche, a indiqué que "toutes les mesures ont été prises pour assurer une bonne organisation de cette importante manifestation sportive", ajoutant que la fédération a tenu, avec le soutien du ministère de la jeunesse et des sports, à fournir 30 planches Bic Techno 293 aux participants.

Ce championnat d'Afrique Bic Techno 293 sera une occasion pour présenter, pour la première en Afrique, la nouvelle planche olympique IQ Foil qui sera adoptée pour les Jeux Olympiques de 2024,

et ce en présence du créateur de cette planche et chargé du marketing au sein de la fédération internationale de la discipline.

Liste des athlètes convoqués :

Garçons :

Hidibi Ayoub, Baouch Youcef, Brighet Imad, Bousaha Imad, Bennaga Islam, Boudrouma Ramy, Boudrouma Samy, Temzi Riyad, Nedjar Abdelghani, Souames Billel.

Filles :

Rezouani Naïla, Baouche Yasmine, Khider Alicia, Nedroumi Lilia.

CYCLISME/TROPICALE AMISSA BONGO: 15 équipes attendues à l'édition 2020

Quinze équipes dont la sélection algérienne de cyclisme participeront à la prochaine édition de la Tropicale Amissa Bongo qui s'élancera le lundi 20 janvier 2020, ont annoncé les organisateurs. Outre la sé-

lection algérienne, sept autres sélections africaines seront au rendez-vous de l'édition 2020 de la Tropicale Amissa Bongo, il s'agit du Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Érythrée, Gabon, Maroc et

Rwanda. Le tour verra également la participation de deux équipes professionnelles africaines : les Sud-Africains de Pro-Touch et les Angolais de BAI-Sicasal et trois formations françaises professionnelles

(Delko-Marseille, Total-Direct Energie et Cofidis). Le grand départ de l'édition 2020 s'élancera de la Province du Woleu-Ntem dans le nord du pays. La course se terminera dans la capitale du pays à Libreville.

ATHLÉTISME: Décès de la légende du demi-fond néo-zélandais, Peter Snell

L'athlète de demi-fond néo-zélandais Peter Snell, triple médaillé d'or olympique, s'est éteint aux États-Unis à l'âge de 80 ans, a annoncé samedi son entourage.

Snell, protégé du célèbre entraîneur Arthur Lydiard - considéré comme le «père» du jogging et des nouvelles méthodes d'entraînement des athlètes basées sur l'endurance-, a été le coureur de demi-fond le plus dominant de son époque. Il a remporté l'or dans les trois seules épreuves olympiques qu'il a disputées: le 800 mètres à Rome en 1960 et

le 800 mètres et le 1.500 mètres à Tokyo quatre ans plus tard.

Il a été le premier athlète masculin à remporter le doublé 800 m/1.500 m aux Jeux Olympiques depuis 1920, un exploit qu'aucun athlète masculin n'a réussi depuis.

«C'est probablement le plus grand athlète que la Nouvelle-Zélande ait connu», a déclaré l'historien du sport Ron Palenski cité par l'AFP. Proche de Peter Snell, M. Palenski a indiqué qu'il avait été informé du décès par l'épouse de M. Snell. Selon Miki Snell, le couple s'ap-

prêtait à aller faire du shopping quand «Peter s'est endormi, ce qui n'est pas inhabituel pour lui. Mais il ne s'est pas réveillé», a raconté M. Palenski. Peter Snell souffrait de problèmes cardiaques depuis quelques années et n'avait pas pu honorer une récente invitation à un gala d'athlétisme à Monaco.

Peter Snell a été élu «champion du siècle» en Nouvelle-Zélande et a été l'un des 24 premiers membres du Temple de la renommée (Hall of fame) de la fédération internationale d'athlétisme (IAAF).

LITIGE : Le Club Africain règle le cas du joueur algérien Chenihi

Le Club Africain (Ligue 1 tunisienne) a été autorisé par sa fédération (FTF) à régler son litige avec le milieu offensif algérien Ibrahim Chenihi, en procédant à un virement international, a annoncé samedi l'instance tunisienne.

«La somme de 346.833 euros a été transférée au joueur Ibrahim Chenihi et la FIFA en a été informée puisque le dossier sera examiné le 16 décembre courant par la commission de discipline de l'instance internationale», précise la FTF.

La commission de discipline de la Fédération internationale de football (FIFA) avait décidé début septembre de retirer six points au Club Africain en championnat pour non-règlement des dîs que le MCE Eulma (Ligue 2 algérienne) réclame à la formation tunisienne suite au transfert de Chenihi.

En butte à une crise financière aiguë qui a empêché le règlement des frais



de transfert à des joueurs et des clubs, le club tunisois, où évolue le défenseur international algérien Mokhtar Belkhiher, a pu régler une partie de ses dettes

grâce à ses supporters qui ont organisé une collecte dans le cadre de la campagne «1 million de dinars en une journée».

Chenihi (29 ans) avait si-

gné au Club Africain en 2015 en provenance du MCEE, avant de rejoindre la formation saoudienne d'Al-Fath SC en janvier 2018 pour un contrat d'un an et demi.

LIGUE 1 FRANÇAISE (CLASSEMENT DES BUTEURS) : Delort dans le Top 10

L'attaquant international algérien de Montpellier, Andy Delort, auteur vendredi soir de son 6e but en championnat de Ligue 1 française de football lors de la défaite concédée à Lille (2-1), a intégré le Top 10 du classement des buteurs, à l'occasion de la 18e journée.

Delort, considéré comme l'un des cadors de la formation montpelliéraine, a pu remettre les pendules à l'heure (1-1) à la 74e minute, avant que son équipe ne concède le second but inscrit par le Portugais Renato Sanches (84e).

L'attaquant algérien, en compagnie de l'Argentin de l'Olympique de Marseille Dario Bendetto, ne compte aucun penalty, à l'inverse des autres joueurs qui détiennent 6 buts au compteur, dont l'autre Algérien et meilleur buteur en activité de l'équipe nationale, Islam Slimani (AS Monaco) avec un seul penalty transformé.

Andy Delort est sur la cadence de la saison dernière, quand il avait pu marquer 14 buts en 36 apparitions. Le classement de cet exercice est dominé



par l'attaquant français de l'AS Monaco, Wissam Ben Yedder, avec 11 buts.

Les deux autres internationaux algériens Zinedine Ferhat (Nîmes) et Youcef Atal (OGC Nice) comptent une réalisation chacun, alors qu'Adam Ounas (OGC Nice), Hicham Boudaoui (OGC Nice), Haris Belkhebla (Stade brestois) et Mehdi Abeid (FC Nantes)

n'ont inscrit aucun but pour le moment. Delort (28 ans) avait été appelé au dernier moment par le sélectionneur Djamel Belmadi pour participer à la Coupe d'Afrique des nations 2019, remportée par les «Verts» en Egypte, en remplacement du milieu de terrain Belkhebla, écarté pour des raisons disciplinaires.

L'Argentin Ezequiel Lavezzi prend sa retraite sportive à 34 ans

L'international argentin Ezequiel Lavezzi, figure du Paris SG, a annoncé vendredi sa retraite sportive à 34 ans, tirant un trait sur «la période la plus magnifique» de sa vie.

En fin de contrat au Hebei Fortune, en Chine, le vice-champion du monde 2014 a fait connaître sa décision dans un message posté sur Internet, accompagné par des photos le représentant sous le maillot de San Lorenzo, Naples ou encore Paris. Ces années sur les terrains d'Argentine, d'Europe et de Chine ont été «marquées par des moments uniques et beaucoup de souvenirs qui resteront dans mon cœur pour toujours», a-t-il écrit.

«Je serai toujours reconnaissant envers ceux qui sont restés à mes côtés tout au long de ce voyage.

C'est avec beaucoup de joie que je dis au revoir à la période la plus magnifique que la vie m'a offerte», dit-il encore. Lavezzi a joué plus de trois ans pour la formation de Qinghuangdao qui avait fait de lui, à son arrivée en février 2016, le joueur le mieux payé de la planète avec un salaire estimé à 53 millions d'euros sur 23 mois, selon les révélations de Mediapart dans le cadre des «Football Leaks».

Avant son exil doré, le «Pocho» a évolué entre 2012 et 2016 avec le PSG (22 buts), en étant l'un des lieutenants de la superstar Ibrahimovic.



Aperçu à la soirée d'anniversaire du milieu parisien Marco Verratti début novembre à Paris, il a gardé un lien étroit avec la capitale française. En sélection, aux

côtés de Lionel Messi, il a remporté la médaille d'or aux Jeux olympiques de Pékin en 2008 mais a perdu la finale de la Coupe du monde en 2014 face à l'Allemagne.

CHAMPIONNAT DE TURQUIE - GALATASARAY: Le Français Nzonzi écarté pour «comportement inapproprié»

Le milieu de terrain international français Steven Nzonzi a été écarté vendredi par l'équipe turque de Galatasaray, en raison d'un «comportement inapproprié» à l'entraînement, a annoncé le club stambouliote.

«Steven Nzonzi a été écarté de l'équipe pour une durée indéterminée, suite à un comportement inapproprié pendant le dernier entraînement», a indiqué dans un communiqué le champion de Turquie en titre.

Le club n'a pas fourni plus de précisions concernant les raisons de cette mise à l'écart, qui survient à la veille de la réception de l'équipe d'Ankaragucu en SuperLig, où Galatasaray occupe la 6e place après 14 journées.

Nzonzi (30 ans) avait été titularisé mercredi à Paris lors de la cuisante défaite contre PSG en Ligue des champions (5-0), cédant sa place à 20 minutes de la fin après avoir écopé un carton jaune.

Le champion du monde 2018, propriété du club italien AS Roma, a été prêté à Galatasaray en août dernier, avec option d'achat pour une saison.

L'accord prévoit par ailleurs la possibilité de prolonger le prêt du joueur en Turquie pour une saison supplémentaire, soit jusqu'au 30 juin 2021, en échange d'une rallonge de 500.000 euros.

Galatasaray pourra également acquérir les droits définitifs du joueur contre 16 millions d'euros, si l'option d'achat est activée avant la fin de la première année d'Nzonzi en Turquie, et contre 13 millions d'euros si cette option est activée pendant sa deuxième année de prêt.

Arrivé à Rome en 2018, en provenance du FC Séville (Espagne), Steven Nzonzi a disputé 30 matchs de Série «A», 8 matchs de Ligue des champions et un match de Coupe d'Italie avec l'AS Roma la saison dernière.

Passé par Amiens (2005-2009), Blackburn (2009-2012) et Stoke City (2012-2015) en Angleterre, puis le FC Séville (2015-2018) en Espagne, Nzonzi avait rejoint l'AS Roma à l'été 2018 contre 30 millions d'euros, mais n'a pas convaincu en Italie.

COUPE DU MONDE FÉMININE: 4 candidatures pour organiser l'édition 2023

Quatre candidatures ont été déposées pour organiser la prochaine Coupe du monde féminine de football en 2023, la première à 32 équipes, avec des dossiers déposés par le Brésil, la Colombie, le Japon et une candidature conjointe Australie/Nouvelle-Zélande, a annoncé vendredi la Fifa.

«Ces quatre candidatures ont été soumises avant la date limite du 13 décembre», a écrit la fédération internationale dans un communiqué.

«La Fifa va désormais mettre en place un processus d'évaluation, y compris des visites d'inspections dans les associations membres, qui devraient avoir lieu entre janvier et février 2020.» Le Conseil de la Fifa doit décider de l'attribution de ce Mondial lors de la réunion de l'assemblée générale de l'instance à Addis Abeba (Ethiopie) début juin.

La fédération internationale a aussi confirmé vendredi que l'édition 2023 comporterait 32 nations qualifiées, se félicitant de la réussite populaire du Mondial-2019 organisé en France avec 24 équipes et de l'engouement croissant que suscitent les sélections féminines.

SUPER LIGUER EUROPÉENNE DES CLUBS :

Le Bayern Munich dit non au projet

Le Bayern Munich a exprimé son refus quant à la création d'une Super Ligue européenne des clubs de football, affirme son nouveau président Herbert Hainer dans une interview publiée samedi par le quotidien munichois Süddeutsche Zeitung. «Nous tenons à la Bundesliga, sans discussion possible. Le Bayern veut naturellement remporter des succès internationaux, mais pour cela il existe déjà la Ligue des champions, qui est une histoire à succès, à mon avis, avec un format convaincant», a indiqué le successeur de Uli Hoeness, interrogé sur le projet de super ligue européenne évoqué par le président du Real Madrid Florentino Perez, et massivement rejeté par l'association des ligues européennes de football. Cinq fois vainqueur de C1, le Bayern a pour objectif de renouer avec la victoire «au plus tard en 2022, lorsque la finale aura lieu à Munich, mais si possible plus tôt», poursuit le président bavarois. Le dernier titre européen du «Recordmeister» remonte à 2013.

La Ligue des champions serait mise en danger par la création d'une super ligue telle que l'imagine Perez, avec deux divisions regroupant chacune 20 équipes des cinq grandes ligues européennes (Allemagne, Angleterre, Espagne, France et Italie), plus quelques autres clubs issus d'autres championnats, comme l'Ajax Amsterdam ou le FC Porto.

Les Ligues européennes ont très fermement rejeté ce projet, qui menacerait également les championnats nationaux.

Selon le New York Times, l'idée est soutenue par le président de la Fifa Gianni Infantino. «La Fifa ne soutient aucun projet (...) mais discute de tout (...) avec tout le monde», a répliqué le patron de l'instance internationale.

ANGLETERRE (17E JOURNÉE): Liverpool assure en championnat avant le Mondial des clubs

Liverpool, leader incontesté du championnat d'Angleterre, a conforté sa première place au classement général en dominant la lanterne rouge, Watford (2-0), samedi en ouverture de la 17e journée, faisant ainsi le «job» avant de s'envoler pour le Qatar, où il doit disputer le Mondial des clubs. Les «Reds» font provisoirement passer leur avance à 11 points sur Leicester (2e) qui reçoit l'avant-dernier Norwich dans l'après-midi, alors que Watford reste bon dernier, avec 9 points. Les deux buts de Liverpool ont été l'oeuvre de l'international égyptien Mohamed Salah (38' et 90'+1), permettant à son équipe d'empocher son 16e succès de la saison. A présent, Liverpool va se scinder en deux groupes : le premier, composé des 23 cadres, ira au Qatar pour disputer la demi-finale de la Coupe du monde des clubs contre les Mexicains de Monterrey ou les Qataris d'Al-Sadd, mercredi. Le deuxième groupe, composé de l'équipe B, jouera lui la veille, sous la direction de l'entraîneur des moins de 23 ans, le quart de finale de Coupe de la Ligue anglaise contre Aston Villa.

Seule ombre au tableau pour Liverpool, la blessure de son milieu de terrain international néerlandais, Georginio Wijnaldum, remplacé juste avant l'heure de jeu contre Watford.

APS

LIGUE 2 / WA TLEMCEN : L'entraîneur Aziz Abbès renonce à sa démission

L'entraîneur du WA Tlemcen, Aziz Abbès, a renoncé à sa démission qu'il a annoncée vendredi après avoir été contacté par les autorités locales qui l'ont rassuré quant à la régularisation prochaine de la situation financière des joueurs, a-t-on appris samedi du président de ce club de Ligue 2 de football.

«Tout est rentré dans l'ordre avec Aziz Abbès qui va diriger normalement cet après-midi la séance d'entraînement après avoir été rassuré par le wali au sujet de la situation financière du club», a déclaré à l'APS, Nacereddine Souleymane.

Le coach du WAT a annoncé son départ après que les joueurs ont poursuivi la veille leur mouvement de grève entamé mardi pour protester contre la non-régularisation de leurs arriérés des salaires comme promis par les dirigeants.

«C'est vrai que nous nous étions engagés à payer l'un des trois derniers mois de salaires des joueurs avant la reprise des entraînements mardi passé, mais des contraintes nous ont empêchés d'honorer nos engagements».

Toutefois, tout devrait rentrer dans l'ordre au courant de la semaine prochaine», a précisé le boss du WAT.

Rappelant que tous les clubs ou presque souffrent du même problème, le patron de la formation des «Zia-



nides» s'attend à ce que ses joueurs arrêtent leur grève samedi après avoir reçu des garanties de la part de la direction du club et des autorités locales.

A ce propos, il a informé que grâce aux efforts déployés par le wali de Tlemcen, une subvention sera allouée au club dans les prochains jours.

Elle permettra de payer au moins un salaire aux joueurs afin de les motiver pour

suivre leur parcours positif jusque-là qui leur permet de se mettre dès maintenant en pôle position pour accéder en Ligue 1 en fin de saison.

La grève des camarades de Hadj Bougueche risque toutefois de leur jouer un mauvais tour lundi, à l'occasion de leur match en déplacement face à l'OM Arzew dans le cadre de la 14e et avant-dernière journée de la phase aller, eux qui font,

jusque-là, preuve de fébrilité à l'extérieur, contrairement à leurs matchs à domicile où ils ont réussi un carton plein.

Le WAT, qui a raté de peu la montée la saison passée, occupe actuellement la deuxième place au classement, sachant que pour cet exercice, quatre équipes accéderont parmi l'élite, après le changement du système pyramidal de la compétition, rappelle-t-on.

CONFLIT CAF-LAGARDÈRE SPORT: La Chambre de commerce internationale tranche en faveur de la CAF

La Chambre de commerce internationale (ICC) de Genève a rejeté la demande de mesures d'urgence introduite par Lagardère Sports dans le cadre de la résiliation de son contrat d'exploitation commerciale des compétitions de la CAF, a indiqué l'instance africaine samedi. Lagardère Sports avait allégué que la Confédération africaine de football (CAF) a résilié «illégalement» ce contrat et demandé en conséquence, entre autres, que la CAF revienne sur sa décision et rétablisse immédiatement le contrat, d'après la même source. Dans la décision, notifiée le 13 décembre 2019, l'arbitre d'urgence a examiné les raisons pour lesquelles la CAF a résilié l'accord et a rejeté toutes les demandes de Lagardère Sports, précise la CAF. En outre, la société française est condamnée à supporter les frais administratifs de la procédure d'arbitrage et à contribuer pour plus de 60.000 euros aux frais de justice de la CAF. «Avec le soutien de la FIFA, la CAF continuera de défendre les droits des supporters de football qui veulent pouvoir regarder le football africain dans leurs

pays respectifs, et la CAF protégera également les droits de véritables partenaires commerciaux qui veulent voir un environnement des affaires du football africain transparent, sain et compétitif», souligne l'instance présidée par le Malgache Ahmad Ahmad. Pour rappel, la CAF avait résilié en novembre dernier «avec effet immédiat» le contrat d'agence qu'elle avait passé avec Lagardère Sports qui a contesté «fermement» cette décision jugée «illégal, abusive et non fondée». Le contrat, signé en septembre 2016 par l'ancien président de la CAF, Issa Hayatou (1987-2017) et son ex-secrétaire général, Hicham El Amrani, s'étendait jusqu'en 2028. Il était lié à la commercialisation des droits médias et marketing des tournois de la CAF, pour un montant d'un milliard de dollars.



En novembre 2018, Hayatou et El Amrani avaient été condamnés à 500 millions de livres égyptiennes d'amende chacun (environ 24,5 millions d'euros) dans cette affaire pour «abus de position dominante» par la justice égyptienne, où se situe le siège de la CAF. L'instance du football africain aurait enfreint les règles de la concurrence, selon la justice.

Zidane ne se focalise pas sur le «clásico»

L'entraîneur français du Real Madrid Zinedine Zidane, a affirmé samedi qu'il ne se focalisait pas sur le «clásico» face au FC Barcelone mercredi, préférant plutôt penser au match en déplacement face au FC Valence dimanche (21h00), dans le cadre de la 17e journée du championnat espagnol de football.

«Je ne crains rien du tout, je ne pense pas du tout à cela. Notre seule préoccupation, c'est le match de demain (di-

manche). Le reste, c'est du futur proche, mais en même temps lointain», a déclaré Zidane en conférence de presse.

Au classement de la Liga, le Real Madrid talonne le FC Barcelone en tête: chacun compte 34 points, mais avec une victoire en moins pour les Madrilènes.

Prévu initialement le 26 octobre dernier, le «clásico» a été reporté en raison des manifestations en Catalogne.

«Je mets toute mon énergie

dans le match de demain (dimanche). Mais vraiment en plus. Ça ne m'intéresse pas de penser à mercredi (dès ce samedi, ndr). Dimanche à 23h00, on se penchera là-dessus avec toute l'équipe, mais pas avant», a-t-il insisté.

Zidane a prévenu les journalistes qu'il ne souhaitait pas s'étaler sur le clásico contre le FC Barcelone prévu mercredi à 20h00, à la veille d'un match important au stade de Mestalla, contre le Valence

CF. «Je sais que vous y portez un certain intérêt, mais on ne va pas parler de cela», a tranché l'entraîneur. Enfin, l'ancien N.10 de l'équipe de France a qualifié le match face à Valence de «complicé».

«C'est une équipe qui joue bien, qui a de bons résultats, qui vient de se qualifier pour les huitièmes de finale de la Ligue des champions».

Nous devons donner le meilleure version de nous-mêmes, comme toujours».

**DESCHAMPS
ENCOURAGE
GIROUD À PARTIR**

Olivier Giroud est plus que jamais sur le départ. Barré par la concurrence à Chelsea, l'attaquant se cherche un point de chute qui pourrait être l'Inter Milan. Frank Lampard a récemment affirmé qu'il souhaiterait le voir rester chez les Blues, mais le champion du monde désireux de participer à l'Euro 2020 sait que le temps presse. Comme il l'a toujours expliqué, Didier Deschamps milite pour que son attaquant ait plus de minutes, et aujourd'hui, cela semble passer par un départ.



**6 semaines
d'absence
pour
Coman**

Victime d'une "déchirure de la capsule articulaire du genou gauche" contre Tottenham (3-1), mercredi en Ligue des Champions, Kingsley Coman (23 ans, 20 matchs et 4 buts toutes compétitions cette saison) ne va pas manquer énormément de matchs avec le Bayern Munich.

En effet, RMC explique que l'ailier français sera indisponible durant six semaines et effectuera son retour sur les terrains début février, à l'issue de la longue trêve hivernale en Allemagne. Une relative bonne nouvelle dans le malheur de l'ancien Parisien, qui aurait pu craindre le pire au vu des premières images inquiétantes de sa blessure.

**Mbappé, l'appel
de Carvajal**

Du côté du Real Madrid, personne ne lâche Kylian Mbappé (20 ans, 16 matchs et 13 buts toutes compétitions cette saison) !

Depuis plusieurs mois, la presse et le club madrilène multiplient les opérations séductions auprès de l'attaquant du Paris Saint-Germain. Et cette fois, le latéral droit de la Maison Blanche Dani Carvajal (27 ans, 12 matchs et 1 but en Liga cette saison) a envoyé un message à l'international français. "Tout le monde a vu de quoi il est capable. C'est l'un des meilleurs joueurs du monde et ce serait bien de jouer à ses côtés parce que c'est un club (le Real, ndr) où les meilleurs doivent jouer", a lâché l'Espagnol lors d'un événement promotionnel. Un nouvel appel du pied du Real à l'attention du champion du monde tricolore. Au grand dam des Rouge et Bleu...



**Coutinho devra
attendre**

Prêté au Bayern Munich cette saison par le FC Barcelone, Philippe Coutinho (27 ans, 18 matchs et 4 buts toutes compétitions cette saison) ne sait pas s'il restera en Bavière au terme de son prêt. Son président Karl-Heinz Rummenigge ne change pas de discours et souhaite encore patienter avant de prendre une décision. "Nous avons une clause dans le contrat de Coutinho que nous pouvons activer jusqu'à la fin de la saison. Nous prenons le temps nécessaire. C'est un grand joueur, mais il doit s'habituer au football allemand, et ici nous sommes patients avec les nouveaux joueurs", a déclaré le dirigeant munichois à Sky.

**Buffon :
«Habitué aux
critiques»**

"Dommage pour l'élimination de l'Inter: ça aurait été fantastique pour le football italien d'avoir quatre équipes en huitièmes de finale". Sur son application officielle, Gianluigi Buffon tire un bilan de la phase de groupes de la Ligue des Champions pour les équipes italiennes. "En attendant le tirage au sort de lundi, je tiens à personnellement féliciter Naples et l'Atalanta pour leur qualification". Concernant le match contre le Bayer Leverkusen: "De notre côté, nous devons être satisfaits de notre prestation, alors que la première place du groupe était déjà mathématiquement assurée. Nous avons encore une fois démontré que si nous abordons les matches avec la bonne attitude mentale nous pouvons réaliser de grandes choses. Je suis personnellement content pour ce résultat, il annule ce match perdu de 2001 qui avait causé l'élimination de la Ligue des Champions à ma première saison à Turin". Le meilleur gardien de l'histoire du football est également revenu sur les critiques qu'il a dû encaisser après sa bourde contre Sassuolo: "Je suis habitué aux critiques, je les ai toujours acceptées durant toute ma carrière et ça continuera à être le cas tant que je continuerai à jouer".



**James Milner
prolonge
avec
Liverpool**

James Milner, vice-capitaine de Liverpool, a officiellement prolongé avec les Reds. James Milner est désormais lié à Liverpool jusqu'en 2022. Le milieu de terrain, qui évolue avec les Reds depuis son arrivée de Manchester City pour un transfert gratuit en 2015, a déclaré en octobre qu'il espérait que de nouvelles conditions pourraient être convenues pour prolonger son séjour dans le Merseyside. Son accord précédent devait expirer à la fin de la saison en cours, mais l'international anglais restera finalement à Anfield deux ans de plus. Le joueur de 33 ans a joué 198 fois pour les Reds.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB

RÉDACTION ADMINISTRATION
«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TEL : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TEL : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TEL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Le Président tunisien Kais Saïed félicite le Président de la République élu M. Abdelmadjid Tebboune

Le président tunisien, Kais Saïed a félicité samedi M. Abdelmadjid Tebboune à l'issue de sa victoire à l'élection présidentielle tenue jeudi dernier. Lors d'un entretien téléphonique, le président tunisien a exprimé à M. Tebboune ses vœux «de réussite», lui faisant



part de sa volonté à réaliser «davantage de coopération entre la Tunisie et l'Algérie

et l'ouverture de nouveaux horizons dans ce cadre afin de réaliser les aspirations des deux peuples frères et leur espoirs pour la construction d'un avenir commun». A noter que M. Abdelmadjid Tebboune a remporté la Présidentielle, tenue jeudi dernier, avec 58,15 % des suffrages.

Le Serviteur des deux Lieux Saints de l'Islam, le Roi Salmane Ben Abdelaziz félicite le Président élu Abdelmadjid Tebboune

Le Serviteur des deux Lieux Saints de l'Islam, le Roi Salmane Ben Abdelaziz Al Saoud a présenté samedi ses félicitations à Abdelmadjid Tebboune à l'occasion de sa victoire à l'élection présidentielle qui s'est déroulée jeudi dernier. Dans son message de félicitations, le roi Salmane a exprimé à



M. Tebboune «en son nom et au nom du peuple saoudien ses vœux de réussite dans l'accomplisse-

ment de ses missions présidentielles» et au «peuple algérien davantage de progrès et de prospérité». Dans le même cadre, le Prince héritier, Mohammed Ben Salmane a félicité M. Tebboune, lui exprimant «ses sincères vœux de réussites et «au peuple algérien davantage de progrès et de prospérité».

HYDROCARBURES : Publication de trois décrets présidentiels validant des contrats d'exploitation (JO)

Trois décrets présidentiels portant approbation des contrats et d'avenants de recherche et d'exploitation des hydrocarbures au profit de la compagnie nationale Sonatrach -S.P.A et de ses partenaires ont été publiés au journal officiel n 76.

Le premier décret porte approbation de l'avenant au contrat du 24 novembre 1992 pour la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures sur les périmètres dénommés «Oulad-N'Sir» et «Menzel-Lejmat» (blocs : 215 et 405). Cet avenant au contrat a été conclu à Alger, le 2 octobre 2019 entre la société nationale Sonatrach -S.P.A et les sociétés «PT Pertamina Algeria Eksplorasi Produksi», «Talisman (Algeria) B.V» et «Repsol Exploracion 405A, S.A».

Le deuxième décret porte approbation du contrat pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures sur le périmètre dénommé «Reggane II». Ce contrat a été conclu à Alger, le 6 octobre 2019 entre l'agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) et la société nationale Sonatrach-S.P.A. Quant au troisième décret, il porte approbation de contrats pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures. Ces contrats ont été conclus à Alger, le 20 octobre 2019 entre l'agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) et la société nationale Sonatrach-S.P.A, sur les périmètres dénommés «EL Hadi II» (bloc :208 a), «El Hadjra II» (blocs: 416 et 417) et «Garet El Bouib II»(bloc: 426d). Ces contrats et avenants de contrats approuvés seront exécutés, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

Le Président des EAU félicite le Président élu Abdelmadjid Tebboune

Le Président des Emirats Arabes Unis (EAU) Cheikh Khalifa Bin Zayed Al Nahyan a adressé un message de félicitations au président élu Abdelmadjid Tebboune à l'occasion de sa victoire à l'élection présidentielle du 12 décembre 2019. De leurs côtés, le vice-président de l'Etat des Emirats arabes unis, Premier ministre et Gouverneur de l'Emirat de Dubai, Mohammed



Ben Rachid Al Maktoum et le prince héritier d'Abu Dhabi, commandant suprême adjoint de l'armée, Sheikh Mohamed bin Zayed Al Nahyan ont adressé, par la même occasion, un message de féli-

citations au Président élu Abdelmadjid Tebboune. Pour rappel, Abdelmadjid Tebboune a remporté l'élection présidentielle du 12 décembre avec 58,15% des suffrages exprimés, devançant de loin les quatre autres candidats, en l'occurrence Abdelkader Bengrina (17,38% des voix), Ali Benflis (10,55%), Azzedine Mihoubi (7,26%) et Abdelaziz Belaid (6,66 %).

Des souverains, chefs d'Etat et personnalités arabes félicitent le Président élu Abdelmadjid Tebboune

Des souverains, chefs d'Etat et personnalités arabes ont félicité le président élu Abdelmadjid Tebboune après sa victoire à l'élection présidentielle du 12 décembre 2019. Dans ce cadre, le roi Abdallah II de Jordanie a adressé un message de félicitations à M. Tebboune suite à son accession à la magistrature suprême de l'Algérie. De son côté, le président mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, a félicité Abdelmadjid Tebboune

pour sa victoire à l'élection présidentielle du 12 décembre. Dans un communiqué, le président du Parlement arabe, Mishaal Bin Fahm Al-Salami, a adressé ses félicitations au nouveau président ainsi qu'à l'Algérie pour la réussite de l'élection présidentielle remportée par M. Tebboune. Le président du Parlement arabe a ainsi félicité le président Tebboune pour la "grande confiance" placée en lui par le peuple algérien, lui souhaitant plein succès dans

ses nouvelles missions. Il a également salué la grande maturité dont a fait montre le peuple algérien pour la préservation de la sécurité et la stabilité de l'Algérie. Pour rappel, Abdelmadjid Tebboune a remporté l'élection présidentielle du 12 décembre avec 58,15% des suffrages, devançant de loin les quatre autres candidats, en l'occurrence Abdelkader Bengrina (17,38% des voix), Ali Benflis (10,55%), Azzedine Mihoubi (7,26%) et Abdelaziz Belaid (6,66 %).

Les Etats-Unis félicitent l'Algérie et souhaitent travailler avec le Président élu

Les Etats-Unis ont félicité l'Algérie pour la tenue de l'élection présidentielle du 12 décembre 2019 et exprimé leur souhait de travailler avec le président élu, Abdelmadjid Tebboune, pour «promouvoir la sécurité régionale et la prospérité». «Les Etats-Unis félicitent l'Algérie pour la récente tenue de l'élection présidentielle. Les Etats-Unis et l'Algérie jouissent d'un partenariat mutuellement respectueux et bénéfique», indique le Département d'Etat



américain dans un communiqué, exprimant le souhait de «travailler» avec le président élu, Abdelmadjid Tebboune, pour «promouvoir la sécurité régionale et la prospérité». «Au cours de l'année écoulée, le peuple algérien a exprimé ses aspirations non seulement

dans les urnes, mais aussi dans les rues. Les Etats-Unis soutiennent le droit des Algériens à exprimer pacifiquement leurs opinions», ajoute la même source. Pour rappel, Abdelmadjid Tebboune a remporté l'élection présidentielle du 12 décembre avec 58,15% des voix exprimées, devançant de loin les quatre autres candidats, en l'occurrence Abdelkader Bengrina (17,38%) des voix, Ali Benflis (10,55%), Azzedine Mihoubi (7,26%), et Abdelaziz Belaid (6,66 %).

Le gouvernement espagnol félicite le Président élu Abdelmadjid Tebboune

Le gouvernement espagnol a félicité le président élu Abdelmadjid Tebboune, après sa victoire à l'élection présidentielle du 12 décembre 2019, considérant l'Algérie comme un «partenaire stratégique» de l'Espagne avec lequel elle maintient une coopération «exemplaire» dans plusieurs domaines. Le gouvernement d'Espagne «est confiant de continuer à approfondir les relations avec l'Algérie dans cette nouvelle étape de réformes



permettant de satisfaire les aspirations légitimes du peuple algérien et assurer la stabilité du pays», indique samedi le ministère espagnol des Affaires étrangères. Il a rappelé, à cette occasion, que l'Algérie «est un partenaire

stratégique de l'Espagne dans la région du Maghreb avec lequel nous maintenons une coopération exemplaire dans plusieurs domaines», exprimant le souhait de l'Espagne de «continuer cette coopération avec l'Algérie au profit de nos peuples et de la région méditerranéenne dans son ensemble». Abdelmadjid Tebboune a remporté l'élection présidentielle du 12 décembre avec 58,15% des voix exprimées.

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE : 5 individus arrêtés au sud du pays

Cinq (05) individus ont été arrêtés vendredi à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, indique samedi dans un communiqué le ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte contre la

contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP ont arrêté le 13 décembre 2019, lors d'opérations distinctes à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar/6eRM, trois (03) personnes et saisi quatre (04) marteaux piqueurs, quatre (04) groupes électrogènes et trois (03) détecteurs de métaux, tandis qu'un autre détachement de l'ANP a arrêté, en

coordination avec les services des Douanes algériennes, deux (02) narcotrafiquants en possession d'un (01) kilogramme de kif traité et une somme d'argent», note la même source. Dans le même contexte, des éléments de la Gendarmerie nationale et des Garde-frontières «ont intercepté, à Tébessa/5eRM, quatre (04) narcotrafiquants et saisi 1120 comprimés psychotropes,

alors que des éléments de la GN ont arrêté, à Relizane/2eRM, une (01) personne en possession d'une (01) arme à feu de confection artisanale et une quantité de munitions». Par ailleurs, des Garde-frontières «ont appréhendé 16 immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen/2eRM et Tébessa/5e RM», conclut le MDN.